

Ministère de l'Éducation Nationale

Ministry of National Education

République du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Programmes Officiels



l'Enseignement Primaire

NIVEAU
II

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



REPUBLIC OF CAMEROON

MINISTRY OF NATIONAL EDUCATION

PEACE - WORK - FATHERLAND

PROGRAMMES OFFICIELS
de
L'Enseignement Primaire : Niveau II

AVANT PROPOS

Les nouveaux programmes de l'Ecole Primaire camerounaise du sous-système francophone ci-après présentés pour le niveau II sont le résultat d'un long processus. Leur première mouture date de 1974, s'inspirant de la philosophie de la ruralisation de l'enseignement primaire qui constituait l'essentiel de la réforme entreprise en 1967.

En 1977, la rencontre entre l'Institut de Pédagogie Appliquée à Vocation Rurale (IPAR) de Yaoundé et celui de Buéa avait jeté des bases pour la finalisation de ces programmes dans le cadre de l'harmonisation des deux sous-systèmes éducatifs primaires. Le séminaire national de 1980 qui a suivi devait aboutir à cette finalisation et à la mise en œuvre des programmes. Ce séminaire s'était terminé par des recommandations d'après lesquelles il fallait encore revoir tous les aspects des programmes et la politique d'harmonisation afin de les adapter aux nouvelles exigences de la société camerounaise sur les plans économique et intellectuel. Les IPAR de Yaoundé et de Buéa se sont donc encore mis au travail.

Des recherches ont continué, surtout dans le sens d'améliorer les contenus existants et d'introduire de nouveaux contenus. Et dans l'ensemble de ce travail, l'on prenait de plus en plus en compte l'aspect technique de l'élaboration et de la présentation des programmes, en essayant d'établir une correspondance entre chaque contenu et ses objectifs d'apprentissage.

En 1986, un discours du Président de la République avait incité le Ministère de l'Education Nationale à introduire une nouvelle dimension dans les programmes, à savoir la technologie élémentaire. Cette option devait être confirmée plus tard.

Aux Etats Généraux de 1988 dont l'un des objectifs était de finaliser et harmoniser les programmes des deux sous-systèmes éducatifs et de les introduire immédiatement à l'Ecole Primaire, il était devenu évident que la conception générale de ces programmes et la politique d'harmonisation méritaient encore d'être revues. Ces programmes n'ont donc pas été introduits dans les salles de classe après ces Etats Généraux : il ne fallait pas y introduire un outil pédagogique inachevé.

En 1994, l'Inspection Générale de Pédagogie Chargée de l'Enseignement Maternel, Primaire et Normal (IGP/EMP) s'était fixée comme première priorité la finalisation des programmes de l'Ecole Primaire. Ses efforts ont heureusement été appuyés par les recommandations des Etats Généraux de Mars 1995.

A la suite des Etats Généraux de l'Education de 1995 et de la promulgation de la Loi d'Orientation de l'Education au Cameroun, l'IGP/EMP a introduit de nouveaux contenus dans les programmes, à savoir l'éducation à l'environnement, l'éducation à la santé, les activités pratiques, l'éducation à la paix, à la démocratie, à la coopération et à la compréhension internationale, la culture nationale, l'Anglais Langue Officielle 2 (ALO2). Les contenus des autres disciplines et sous-disciplines devaient aussi être revus.

Ce travail avait ensuite été envoyé aux provinces pour une critique sans complaisance. Les résultats des travaux des provinces ont permis de revoir les points qui avaient fait l'objet de critiques. Mais, en même temps, il est né le souci d'aller au-delà de la présentation habituelle des programmes. Il fallait maintenant énoncer les grandes orientations de l'Ecole Primaire, puis, pour chaque discipline ou sous-discipline, préciser les horaires, les objectifs pédagogiques généraux, les objectifs spécifiques du niveau, la méthodologie générale, les contenus d'enseignement et les objectifs d'apprentissage ; le souci était de faire en sorte que n'importe quel enseignant de l'Ecole Primaire soit capable de préparer les leçons sur la seule base des programmes et de leurs connaissances académiques. Le séminaire de février 2000 a eu pour mission de finaliser toute cette réflexion.

Voilà le nouvel outil pédagogique introduit dans notre système éducatif primaire. La vocation de cet outil est de permettre aux jeunes de communiquer, d'agir et de savoir être, c'est-à-dire de faciliter leur insertion socio-économique et la continuation de leurs études secondaires.



Le Ministre Chargé de l'Education Nationale

Professeur Joseph OWONA

PRESENTATION DES PROGRAMMES

Les nouveaux programmes de l'Ecole Primaire camerounaise du sous-système francophone ici présentés pour le niveau II remplacent ceux de 1963 reconduits en 1976. Ces nouveaux programmes ont été conçus pour permettre aux enseignants d'avoir une large vision sur ce qu'ils doivent enseigner.

Les programmes présentent les objectifs pédagogiques généraux de chaque discipline, les objectifs spécifiques du palier ou niveau, la méthodologie d'enseignement, les contenus et les objectifs d'apprentissage.

L'absence des activités d'apprentissage, du matériel d'enseignement et des questions d'évaluation se justifie par le souci de donner plus de liberté aux enseignants, compte tenu des situations diverses d'enseignement et d'apprentissage. Cette liberté se manifeste aussi par l'absence des objectifs pédagogiques opérationnels que les enseignants doivent définir eux-mêmes comme étape importante de la préparation des leçons.

Les programmes contiennent aussi des disciplines nouvelles intégrées dans celles dont elles s'apparentent. C'est le cas de l'éducation à l'environnement et de l'agriculture qui sont intégrées dans le programme de sciences. D'autres disciplines ont été rassemblées, telles l'éducation morale et l'éducation civique. L'éducation à la santé se trouve accompagnée de l'hygiène pratique.

A la lecture de l'ensemble de ces programmes, il ressort que chaque discipline est conçue pour être enseignée pendant environ 25 semaines. L'enveloppe horaire hebdomadaire est aussi précisée : dans le régime à plein temps il y a 30 heures de classe par semaine et 4 h 30 mn de récréations ; dans le régime à mi-temps, le flux de la matinée qui fonctionne de lundi à vendredi totalise 24 h 10 mn de classe et 1 h 40 mn de récréations par semaine, alors que le flux de l'après-midi qui inclut les samedis totalise 27h 20 mn de classe et 2 h 40 mn de récréations par semaine. Ainsi le nombre mensuel d'heures effectives de classe est de 120 dans les classes à plein temps et de 103 h 40 mn dans les classes à mi-temps.

Il y a donc allégement des programmes pour permettre aux enseignants de mettre davantage l'accent sur les méthodes d'acquisition des savoirs, des savoir faire et des savoir être.



Inspecteur Général de Pédagogie
Chargé de l'Enseignement Maternel, Primaire et Normal

Dr. Richard AKOULOZE

LES GRANDES ORIENTATIONS DE L'ECOLE PRIMAIRE CAMEROUNAISE

Les grandes orientations de l'Ecole Primaire camerounaise découlent de la Loi d'Orientation de l'Education au Cameroun.

L'École Primaire doit former des futurs citoyens «enracinés dans leur culture mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun.» Elle doit former «aux grandes valeurs éthiques universelles, que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline.» Elle doit former «au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes formes de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique...»

L'École Primaire doit cultiver l'amour de l'effort et du travail bien fait, la quête de l'excellence et l'esprit de partenariat. Elle doit permettre aux jeunes d'être créatifs et d'avoir le sens de l'initiative et l'esprit d'entreprise.

L'École Primaire doit assurer aux jeunes une bonne «formation physique, sportive, artistique et culturelle...» et leur donner le sens de l'hygiène et de la salubrité. Elle doit former des jeunes camerounais capables, à l'issue du cycle d'étude, de communiquer oralement et par écrit dans les deux Langues Officielles, de vite s'adapter au contexte socio-économique de leur milieu de vie et de poursuivre les études secondaires.

Horaire Hebdomadaire d'une classe du niveau II : CE1 et CE2

Disciplines	Plein-Temps	Mi-temps Matin sans le samedi	Mi-temps Après-midi avec le samedi
1. Français			
Expression Orale	1 h 00	1 h 00	1 h 30
Lecture.	2 h 00	2 h 00	2 h 00
Production d'Ecrits	1 h 00	1 h 00	1 h 00
Vocabulaire	1 h 00	1 h 00	1 h 00
Grammaire	1 h 00	1 h 00	1 h 00
Conjugaison	1 h 00	1 h 00	1 h 00
Orthographe	1 h 00	1 h 00	1 h 00
2. English : Langue Officielle 2	4 h 30	4 h 00	4 h 30
3. Mathématiques	5 h 00	4 h 00	5 h 00
4. Sciences : Milieu vivant, Milieu Physique et Chimique, Technologie, Education à l'Environnement, Agriculture.	2 h 00	1 h 30	1 h 30
5. Education Civique et Morale	2 h 00	1 h 00	1 h 00
6. Hygiène Pratique et Education à la Santé	2 h 00	1 h 30	2 h 00
7. Histoire-Géographie	1 h 30	1 h 00	1 h 00
8. Activités Pratiques	2 h 00	1 h 00	1 h 30
9. Musique-Chant-Culture Nationale	1 h 30	1 h 00	1 h 10
10. Education Physique et sportive	1 h 30	1 h 00	1 h 10
TOTAL heures de classes (leçons)	30 h 00	24 h 10	27 h 20
TOTAL heures de Récréations	4 h 30	1 h 40	2 h 40

Horaire Journalier de classes (leçons) et de Récréations

Activité	Régime et Période			
	Plein-temps	Mi-temps		
		Matinée	Après-midi	
	de lundi à vendredi	Sans le samedi	de lundi à vendredi	Samedi
Classe (leçons)	07h 30 – 10h 00	07h 30-09h 30	13 h 00 – 15 h 00	07 h 30 – 10 h 00
Récréation	10h 00 – 10h 30	09h 30-09h 50	15 h 00 – 15 h 20	10 h 00 – 10 h 30
Classe (leçons)	10h 30 – 12h 30	09h 50-12 h40	15 h 20 – 17 h 30	10 h 30 – 12 h 30
Récréation	12h 30 – 13h 00			12 h 30 – 13 h 00
Classe (leçons)	13h 00 – 15h 00			13 h 00 – 15 h 00
Total heures de classe (leçons)	6 h 30 Mercredi : 4 heures	4 h 50	4 h 10	6 h 30
Total heures de récréation	deux récréations de 30 mn chacune	une récréation de 20 mn	une récréation de 20 mn	deux récréations de 30 mn chacune

Regroupement des élèves et Régime des classes

Type d'école	Regroupement	régime	
Ecole à six maîtres et plus	SIL, CP, CE1, CE2, CM1, CM2	Plein temps si le nombre de salles est suffisant Mi-temps pour les classes où c'est nécessaire	
Ecole à cinq maîtres	SIL, CP, CE1-CE2*, CM1, CM2	Plein temps	
Ecole à quatre maîtres	SIL, CP, CE1-CE2*, CM1-CM2*	Plein temps	
Ecole à trois maîtres	SIL-CP*, CE1-CE2*, CM1-CM2*	Premier trimestre Mi-temps pour les élèves seulement 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Trimestres plein temps	
		Petites classes	Grandes classes
Ecole à deux maîtres	SIL-CP-CE1*, CE2-CM1-CM2*	Mi-temps pour les élèves 1 ^{er} groupe SIL-CP, 2 ^{ème} groupe CE1	Mi-temps pour les élèves 1 ^{er} groupe CE2 2 ^e groupe CM1-CM2

*Classes multigrades

Français - Langue Seconde 1

EXPRESSION ORALE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

- Développer les capacités de communication et d'expression orale de l'enfant tout en le préparant au monde de l'écrit et à la production écrite.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Au niveau II, l'expression orale ou élocution et la récitation, poursuivent les objectifs suivants :

- rendre l'élève apte à s'exprimer avec ses propres moyens linguistiques ;
- consolider ses acquis ;
- développer ses compétences de communication et de mémorisation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Contrairement au niveau 1 où situations, vocabulaire et structures sont généralement fournis par le maître et le manuel, ici ce sont les prestations des élèves qui constitueront en général la base du travail de correction et de mise en forme collective. L'élocution prendra souvent appui sur :

- les lectures ;
- l'observation de gravures, dessins au tableau, affiches, bandes dessinées... ;
- l'observation d'une scène vécue ;
- l'événement réel relaté (d'après articles de journaux, émissions radiophoniques ou télévisuelles...);
- le mime ;
- la restitution du texte ;
- l'histoire à terminer ;
- la narration d'un texte lu.

Le travail passe par trois phases autour d'un thème avec divers types d'exercices :

- l'expression spontanée des élèves ;
- une expression dirigée par le maître ;
- une récapitulation et une systématisation des structures.

Pour la récitation, la démarche pédagogique est la suivante :

- lecture expressive du texte (au besoin mimer l'action) ;
- explication (sens du texte, mots difficiles) ;
- mémorisation (vers par vers) ;
- dramatisation (jouer la scène en la récitant)

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1 - CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
<p>A - Thèmes</p> <p>L'enfant et sa propre vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation. - Jeux. - Santé. <p>L'enfant et son environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vie familiale au Cameroun. - Vie familiale en Afrique. - Habitat. <p>L'enfant et la culture nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations féminines et associations familiales. - Jeunesse et troisième âge. - Analphabétisme. - Traditions et croyances. - Chefferies traditionnelles. <p>Les métiers et activités des Hommes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chefferies traditionnelles. - Petits métiers. - Travail communautaire. <p>L'enfant au-delà de sa communauté.</p> <p>B - Structures</p> <p>Structures et vocabulaire usuels (voir contenus énumérés en vocabulaire et grammaire).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - prononcer correctement les phonèmes, les syllabes, les mots. - montrer par son comportement qu'il a compris le message. - répéter correctement des phrases. - construire des phrases en réemployant les structures étudiées. - participer à un dialogue ; - prendre en compte ce que dit l'interlocuteur. - se taire, écouter, poser des questions, s'exprimer, donner son avis. - construire sa réponse avant de l'énoncer. - raconter un fait vécu ou dont on a entendu parler. - raconter une histoire. - imaginer la fin d'une histoire. - décrire une situation, un paysage, un objet. - commenter un dessin, un schéma. - interviewer un camarade, un adulte. - s'exprimer à la place d'un personnage (jeu de rôle). - réciter une poésie, un texte appris. - exprimer ses sentiments (colère, joie, tristesse, mécontentement...) à propos d'un texte, d'un événement, d'un spectacle). <p>NB : Les objectifs d'apprentissage ci-dessus sont valables pour tous les thèmes ci-contre.</p>

LECTURE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Lire c'est comprendre, entrer en contact avec un texte inconnu et construire du sens sur un écrit.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Au terme du niveau II, l'élève devra :

- manifester le besoin et le goût de lire et manifester des attitudes de lecteur ;
- maîtriser la combinatoire, lire silencieusement un texte et en restituer le sens ;
- articuler correctement avec intonation et rythme justes ;
- pouvoir utiliser les documents mis à sa disposition.

MÉTHODOLOGIE :

Les différents types de textes seront en relation avec les thèmes étudiés. Leur langue et leur complexité augmenteront très progressivement. En troisième année, ils seront encore proches du milieu de l'enfant et seront étroitement adaptés au contexte camerounais. En quatrième année, une ouverture sera donnée sur le contexte africain.

La lecture, silencieuse puis à haute voix, devra permettre à l'élève de comprendre ce qu'il lit d'une manière de plus en plus fine et nuancée.

La méthodologie associera plusieurs stratégies de lecture : exemple la démarche dite "du questionnement de texte" selon le canevas suivant :

- observation du texte et/ou de l'image ;
- émission des hypothèses de sens et recherche des repères ou indices ;
- lecture silencieuse ;
- confrontation ;
- question de compréhension ;
- lecture à haute voix ;
- exploitation du texte.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1 - CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
<p>Les différents types de textes : On proposera des textes de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Narratif (récit, conte, histoire, fable, bande dessinée...). - Descriptif (description, portrait). - Informatif (article de journal, annonce, télégramme, lettre, circulaire, résumé d'histoire...). - Injonctif et/ou explicatif (mode d'emploi, recette de cuisine, fiche technique...). 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les différents supports d'écrits (livres, journaux, lettres, publicités, dictionnaire, affiches, plan de quartier, notices d'emploi, recettes...). - dire pourquoi on les utilise.
<p>La "silhouette" du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mots, groupes de mots, marques orthographiques, majuscules, paragraphes, ponctuation, titre, auteur... (cf. orthographe). 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer les indices de présentation : <ul style="list-style-type: none"> . les identifier . les différencier . dire leur fonction
<p>La lecture silencieuse (texte adapté à ses possibilités).</p> <p>Compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécution d'une consigne. - Questions textuelles et inférentielles : personnages, lieux, actions, relations... - Texte à trous etc. <p>Exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en ordre des paragraphes d'un texte non oralisé. - Résumé sommaire d'un texte lu : <ul style="list-style-type: none"> . repérages des connecteurs temporels : d'abord, puis, enfin, ... ; . repérage des connecteurs logiques : parce que, donc, par contre, ... - Distinction entre l'essentiel et l'accessoire pour la compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> - donner, après lecture silencieuse, des renseignements sur le texte.
<p>La combinatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision de tous les sons et de toutes les graphies (cf. le tableau des phonèmes du français, se référer à l'expression orale pour la correction des régionalismes). - Reconnaissance des graphies particulières. - Déchiffrement des mots inconnus (combinatoire). - Anticipation du sens d'un mot inconnu grâce au contexte. 	<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser la combinatoire : <ul style="list-style-type: none"> . associer les consonnes aux voyelles pour former une syllabe, un mot ; . identifier les sons ; . identifier les différentes diphtongues de la langue française ; . déchiffrer les mots nouveaux.

<p>La lecture à voix haute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture à haute voix d'un poème, d'un message, d'une information tirée d'un document, d'un texte etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - lire oralement en articulant correctement, avec l'intonation, dans un souci de communication
<p>Lecture des différents supports adaptés aux besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture efficace des énoncés de problèmes en mathématiques. - Lecture d'une carte de géographie. - Lecture d'un graphique, d'un schéma ou d'un tableau. - Lecture d'un règlement : résolution d'un litige. - Recherche efficace dans un dictionnaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - extraire une information d'un document donné. <p>N.B. : Cet objectif est valable pour les contenus ci-contre</p>

LES PHONEMES DU FRANÇAIS

VOYELLES	[i]	mie, midi, mardi	CONSONNES	[p]	pédicure, appétit
	[e]	dé, brûlé, thé		[b]	babouche, aborder, abbé
	[ɛ]	lait, mets, tête, des		[t]	tendre, porter, attendre
	[a]	vache, sac, patte, ta		[d]	dorer, pardon
	[ɑ]	tas, pâte, âne		[k]	coque, quatre, képi, case
	[ɔ]	bol, école, or		[g]	gare, naviguer
	[o]	Paul, sot, épaule, beauté		[f]	filie, pharmacie
	[u]	choux, court, moule		[v]	vagabond, wagon
	[y]	sur, sûr, j'eus		[s]	serpent, assez, maçon, cent, six, addition
	[ø]	affreux, meule, heureuse		[z]	zigzag, prison
	[œ]	jeune, bonheur, humeur		[ʃ]	louche, chat
	[ə]	me, dehors		[ʒ]	jardin, bourgeon
	[ɛ̃]	brin, frein, main, faim		[m]	marmite, pomme
	[œ̃]	un, brun, humble, parfum		[n]	nourrir, bonne
	[ɑ̃]	franc, dent, chambre, temps		[ŋ]	Montagne, pagne
[ɔ̃]	mouton, gombo	[l]	laisser, mille		
			[r]	rare, fourrage	
			[ʁ]	parking, smoking, planning	
SEMI-VOYELLES	[j]	paille, œil, grenouille, fille, conseil, feuille, yeux			
	[ɥ]	fuir, bruit, duel			
	[w]	oui, foi, loin, ouest			

PRODUCTION D'ECRITS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Ecrire c'est acquérir des pouvoirs :

- pouvoir de communication et d'expression ;
- pouvoir de socialisation et d'intégration ;
- pouvoir d'action sur l'environnement proche et lointain ;
- pouvoir d'autonomie et d'indépendance.

Écrire c'est aussi mettre en mémoire et conserver.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Au niveau II, en relation avec la lecture, l'enseignant poursuivra les objectifs suivants :

- faire prendre conscience à l'élève que l'écrit a des contraintes particulières ;
- l'amener à :
 - . différencier les types de textes les plus fréquents, reconnaître les principales caractéristiques de chacun, en tenir compte dans ses productions,
 - . choisir le type d'écrit adapté à la situation d'écriture où il se trouve,
 - . maîtriser son projet d'écriture c'est-à-dire passer du brassage d'idées à leur organisation,
 - . produire des énoncés compréhensibles,
 - . passer d'une production collective et guidée à une production relativement autonome et individuelle mais avec des exigences moindres.

MÉTHODOLOGIE :

Comme pour le niveau I, la production d'écrits sera toujours menée en étroite relation avec la lecture des différents types de textes basés sur les thèmes retenus pour l'enseignement de l'expression orale.

Le maître fera prendre conscience à l'élève que l'écrit n'est pas une simple transcription de l'oral mais qu'il a des contraintes particulières.

Le maître veillera à l'accompagnement de l'élève tout au long des activités de production d'écrits.

Démarche à adopter pour l'accompagnement de l'élève :

Elle s'étale sur plusieurs séances :

- Analyse de la situation de communication et choix d'un type de texte adéquat : Qui écrit ? - À qui ? - Dans quel but ? - Quel type d'écrit choisir ? - Sur quel support va-t-on écrire (sur une feuille de cahier ? sur une grande feuille blanche ? sur un carton ? etc.).
- Quelle représentation se font les élèves du type de texte choisi ?
 - . observation de textes-supports (de même type que celui à produire : récit, lettre, affiche...) ;
 - . recherche puis identification de leurs caractéristiques ;
 - . mise en évidence de la "silhouette" du texte (sa disposition sur la feuille) et de sa structure (nombre de parties, rôle de chacune d'elles...).
- Recherche des connaissances linguistiques à mettre en œuvre (vocabulaire, grammaire ...).
- Élaboration individuelle ou par petits groupes d'un "premier jet" où chaque élève essaie de tenir compte de ce qui a été dit au cours des étapes préparatoires ci - dessus.
- Évaluation par la classe de quelques productions d'élèves ou de petits groupes portées au tableau :
 - . comparaison avec les textes-supports ;
 - . mise en évidence de critères de réussite.

N.B. : on commence à élaborer une grille de critères de réussite pour un type de texte; on la complétera tout au long du travail et, ultérieurement, à l'occasion de lectures ou d'autres productions d'écrits du même type.

- Relecture par chaque élève (ou groupe d'élèves) de son texte et réécriture en tenant compte des critères de réussite dégagés.
- Au cours de cette réécriture, faire des activités de systématisation à propos de quelques points qui font difficulté pour plusieurs élèves.
- Production finale : l'élève copie son texte avec le maximum de soin en surveillant l'orthographe (dont on ne tient guère compte dans les premières étapes de la démarche).
- Évaluation à différents niveaux :
 - auto-évaluation à l'aide de la grille de critères de réussite ;
 - . évaluation par d'autres élèves (si possible), par le maître, éventuellement par le destinataire de l'écrit, notamment s'il s'agit d'une lettre réellement expédiée ;
 - ultérieurement, réinvestissement des acquis dans la production d'autres écrits de même type.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1 - CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
<p>Supports d'enseignement de l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capsules de bouteilles. - Étiquettes. - Ordonnances médicales. - Affiches. - Journaux. - Livres. - Imprimés. - Dictionnaires. - Lettres. - Recettes. - Règles de jeu. - Comptines. - Histoires. - Bandes dessinées. - Formulaires. - Comptes rendus... <p>Visite de bibliothèques dans des locaux voisins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collèges. - Lycées. - Alliances françaises. - Centres culturels... 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer les principales caractéristiques des types d'écrits les plus fréquents : <ul style="list-style-type: none"> . identifier les différents supports à utiliser ; . identifier les fonctions et quelques types de textes ; . trouver une information ou un document dans une bibliothèque. - exprimer ses idées et ses sentiments - organiser ses idées en fonction du texte à écrire - mettre en ordre les différentes parties d'un texte - produire différents types de textes : <ul style="list-style-type: none"> . inventer et rédiger la fin d'une histoire . écrire la réponse à une lettre . écrire un compte rendu . écrire des recettes, des notices, des règles de jeux... . écrire la légende d'un dessin . remplir un formulaire . remplir les bulles d'une bande dessinée . répondre à un questionnaire . poser des questions simples et donner des consignes simples correspondant à des actions observées, réalisées ou vécues - utiliser, analyser et enrichir une grille de critères à des fins d'auto-évaluation et de réécriture : <ul style="list-style-type: none"> . respecter la mise en page . respecter la ponctuation et l'accentuation

VOCABULAIRE - GRAMMAIRE - CONJUGAISON – ORTHOGRAPHE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Les apprentissages du vocabulaire, grammaire, conjugaison et orthographe ont pour but :

- d'enrichir les capacités de communication et d'expression de l'enfant ;
- de lui donner les moyens de maîtriser la langue orale et la langue écrite dans leurs différents usages : il s'agit de faire découvrir les structures et le fonctionnement de la langue tout en développant des automatismes en vue d'une expression aisée, précise, riche et nuancée tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- de l'amener à réaliser l'adéquation entre la pensée et l'expression.

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE :

L'approche méthodologique sera inductive et ira du concret (texte) vers l'abstrait (règle).

Le maître s'appuiera systématiquement sur un texte et non sur une phrase isolée :

- extrait de texte de lecture ;
- production orale ou écrite d'élève,
- texte poétique...

On distinguera deux étapes dans la démarche d'apprentissage :

- la première, liée à une activité basée sur la pratique intuitive de la langue et familiarisant progressivement l'enfant avec la diversité des techniques de fonctionnement, des constructions et des formes verbales les plus usuelles ;
- la deuxième qui, par une démarche réflexive, vise à faire reconnaître et identifier par l'enfant les éléments du système linguistique pour l'aider à prendre conscience de la façon dont fonctionne cette langue qu'il manie déjà.

Ces deux aspects de l'apprentissage (implicite et réflexif) seront toujours envisagés de façon solidaire.

Le canevas des leçons sera le suivant :

- 1) Présentation de la situation d'apprentissage à partir d'un texte ;
- 2) Analyse de la situation d'apprentissage à partir d'activités de manipulation, de transformation, de substitution et de commutation de certains éléments de ce texte, en vue de mettre en évidence le fait de langage à étudier ;
- 3) Automatisation : exercices de récapitulation en vue de la systématisation de l'emploi des formes étudiées ;
- 4) Réemploi : transfert à d'autres situations des constructions et accords déjà appris.

C'est à ce stade que l'on met en place des outils d'évaluation des notions acquises et du niveau de langue atteint.

VOCABULAIRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

L'apprentissage du vocabulaire vise à :

- établir les relations entre les mots et les choses à partir d'une situation fonctionnelle ;
- prendre conscience des relations que les mots peuvent avoir entre eux ;
- utiliser les mots selon les circonstances et selon les situations de communication.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Au niveau II, il s'agit de :

- enrichir leur vocabulaire en extension et compréhension ;
- utiliser avec précision un plus grand nombre de mots d'usage courant à l'oral et à l'écrit ;
- choisir le mot le mieux adapté à la situation que l'on veut décrire ;
- utiliser systématiquement et rationnellement le dictionnaire.

MÉTHODOLOGIE :

Le vocabulaire s'acquiert dans toutes les situations de communication : langage, lecture, pratique des autres disciplines et au cours des situations courantes de la vie dans la classe et hors de la classe. Le maître pourra s'appuyer sur des textes de lecture, des écrits fournis par les élèves, des documents mis à leur disposition, des émissions radiophoniques ou télévisuelles, des conversations, etc.

Au niveau II, le vocabulaire s'enseignera encore de façon occasionnelle mais aussi, plus systématiquement, par l'étude des mots et expressions dans leur contexte dans le sens d'un réinvestissement immédiat et/ou différé. Les termes sur lesquels portera la leçon et dont le nombre sera limité à trois ou quatre par séance seront judicieusement sélectionnés par le maître.

L'évaluation des acquisitions portera sur la richesse du champ lexical et son emploi ; elle se fera à travers des activités d'expression orale et/ou de production d'écrits.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1 - CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
<p>Utilisation du dictionnaire. Sens propre, sens figuré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier le sens d'un mot, d'une expression usuelle dans un dictionnaire courant. - distinguer les divers sens d'un mot. - choisir le mot le mieux adapté à la situation.
<p>Mots et expressions de la langue usuelle.</p> <p>Champ lexical. (ex : maison : pièce, cuisine, chambre, salon, toit, mur, porte, fenêtre, construire, habiter, etc...).</p> <p>Famille de mots. (ex : habiter, habitant, habitation, etc...);</p> <p>Synonymes. (ex : voiture/véhicule).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - définir un mot ou une expression dans son contexte et l'utiliser dans des phrases diversifiées. - utiliser un mot ou une expression dans son sens propre puis au sens figuré dans des phrases. - associer à un thème des mots connus : donner le sens de chacun d'eux et les utiliser dans des phrases diversifiées. - trouver un terme générique à partir d'une liste de mots. - associer un mot à une famille de mots. - définir une famille de mots à partir d'un mot. - trouver le sens d'un mot et le remplacer par un synonyme. - associer des mots qui ont le même sens et les utiliser dans des phrases.
<p>Antonymes. (ex : clair/obscur).</p> <p>Homonymes. (ex : vol/vol, avocat/avocat).</p> <p>Les préfixes. (ex : ré - in - d...).</p> <p>Les suffixes. (ex : - able ; -ible ; - ité).</p> <p>Du verbe au nom (ex : marcher → la marche ; courir → la course).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - associer des mots de sens contraire et les utiliser. - donner des mots ayant la même prononciation, distinguer leur sens et les utiliser. - former un mot avec un préfixe donné et en indiquer le sens. - former des mots avec un suffixe donné et en indiquer le sens. - former un nom à partir d'un verbe et en indiquer le sens.

GRAMMAIRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Voir page 17

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

L'enseignement de la grammaire au niveau II vise à :

- faire acquérir les mécanismes élémentaires fondamentaux de la langue française ;
- faire acquérir la notion de texte, de paragraphe et de phrases ;
- faire employer correctement et spontanément la relation sujet-verbe et les relations dans le groupe nominal et le groupe verbal ;
- aider les élèves à s'exprimer correctement par écrit et oralement en utilisant les mécanismes fondamentaux de la langue.

MÉTHODOLOGIE :

Voir page 17 (méthodologie générale)

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
<p>Le texte et ses constituants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le texte. - Le titre. - Le paragraphe. - La phrase. - Les signes de ponctuation. 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les constituants d'un texte : titre, paragraphe(s), phrase(s), signes de ponctuation. - définir les caractéristiques d'un paragraphe : ensemble de phrases exprimant une idée. - définir les caractéristiques d'une phrase : elle est un ensemble de mots ; elle a un sens complet, elle commence par une majuscule et s'achève par un point. - mettre les signes de ponctuation là où il faut.
<p>Les types de phrases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La phrase déclarative : formes (affirmative, négative) ; - La phrase interrogative : formes (affirmative, négative) ; - La phrase exclamative (affirmative, négative) ; - La phrase impérative (affirmative, négative). 	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et construire des phrases déclaratives aux formes affirmative et négative. - reconnaître et construire des phrases interrogatives aux formes affirmative et négative. - reconnaître et construire des phrases exclamatives aux formes affirmative et négative. - reconnaître et construire des phrases impératives aux formes affirmative et négative.
<p>La phrase et ses constituants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Groupe Nominal - le Groupe Verbal - rapport entre Groupe Nominal Sujet et Groupe Verbal. 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier le Groupe Nominal. - identifier le Groupe Verbal. - établir les rapports existant entre Groupe Nominal Sujet et Groupe Verbal.
<p>Le groupe nominal et ses constituants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de déterminants : <ul style="list-style-type: none"> . l'article défini ; . l'article indéfini ; . l'article élide ; . les adjectifs possessifs et adjectifs démonstratifs. - Le nom : <ul style="list-style-type: none"> . le genre : cas simples ; le masculin et le féminin des noms ; . le genre : cas complexes. . le nombre : singulier et pluriel des noms. 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les éléments du Groupe Nominal : nom (mot principal du groupe), article, adjectif... - identifier l'article défini et son rôle dans le Groupe Nominal. - identifier l'article indéfini et son rôle dans le Groupe Nominal. - identifier l'article élide et son rôle dans le Groupe Nominal. - identifier les adjectifs possessifs et les adjectifs démonstratifs, et leur rôle dans le GN. - identifier un nom féminin. - identifier un nom masculin. - mettre au féminin un nom masculin et au masculin un nom féminin : noms en -er. - donner le féminin ou le masculin des noms spécifiques : fils, neveu, etc. - reconnaître des mots singuliers et identifier le signe du pluriel. - mettre un nom singulier au pluriel et vice-versa.

<ul style="list-style-type: none"> - L'adjectif qualificatif : <ul style="list-style-type: none"> . définition ; . place ; . accord : féminin, pluriel 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les adjectifs qualificatifs par leur rôle dans le GN. - localiser la place de l'adjectif qualificatif dans le GN. - accorder l'adjectif qualificatif en genre. - accorder l'adjectif qualificatif en nombre. - mettre au féminin un adjectif qualificatif masculin : adjectifs masculins en -er, -eur, -eux ; -t, -s, -e, -i, -l, etc. - mettre au pluriel des adjectifs qualificatifs terminés au singulier par : -al, -s, -t, -e, etc...
<ul style="list-style-type: none"> - Les pronoms : <ul style="list-style-type: none"> . le pronom ; . le pronom personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - définir le pronom (remplaçant du GN). - identifier les pronoms personnels.
<p>Le groupe verbal et ses constituants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le noyau verbal (le verbe) et son accord. - Les compléments du verbe (1). - Les compléments du verbe (2). 	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître le verbe dans un groupe verbal et l'accorder avec son sujet. - identifier les compléments du verbe dans le Groupe Verbal (1) : le COD. - identifier les compléments du verbe (2) : le COI.
<p>L'expansion de la phrase et de ses groupes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prépositions. - Les mots de coordination. 	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les prépositions et leur rôle dans une phrase. - utiliser correctement quelques prépositions régulières (à, de, près...). - identifier les mots de coordination et leur rôle dans une phrase (mais, où, et, donc, or...). - utiliser correctement quelques conjonctions de coordination.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APRENTISSAGE
Le texte et ses constituants : - Le texte. - Le titre. - Le paragraphe. - La phrase. - Les signes de ponctuation.	- rappeler les constituants d'un texte : titre, paragraphe(s), phrase(s), signes de ponctuation. - rappeler les caractéristiques d'un paragraphe : un ensemble de phrases exprimant une idée. - rappeler les caractéristiques d'une phrase : elle est un ensemble de mots ; elle a un sens complet ; elle commence par une majuscule et s'achève par un point. - mettre les points de ponctuation là où il faut dans un texte.
Les types de phrases : - La phrase déclarative. - La phrase affirmative. - La phrase négative. - La phrase interrogative. - La phrase interro-négative. - La phrase impérative. - La phrase exclamative.	- identifier et former des phrases déclaratives. - identifier et construire des phrases affirmatives. - identifier et construire des phrases négatives. - identifier et construire des phrases interrogatives. - identifier et construire des phrases interro-négatives. - identifier et construire des phrases impératives. - identifier et construire des phrases exclamatives.
Les constituants essentiels de la phrase : - Le Groupe Nominal. - Le Groupe Verbal.	- identifier les groupes nominaux d'une phrase. - identifier les groupes verbaux d'une phrase.
Le groupe nominal et ses constituants - Le nom : <ul style="list-style-type: none"> . définition ; . les types de noms ; . nom commun ; . nom propre ; . genre ; . nombre. 	- identifier le nom comme mot principal du GN qui désigne une personne, un animal ou une chose. - identifier les types de noms contenus dans un texte. - définir le nom commun par des exemples. - définir le nom propre par des exemples et le distinguer du nom commun. - faire la différence entre un nom au féminin et un nom au masculin. - faire la différence entre un nom au singulier et un nom au pluriel.

<ul style="list-style-type: none"> - Les déterminants : <ul style="list-style-type: none"> . les articles définis ; . les articles indéfinis ; . les articles élidés ; . les déterminants possessifs ; . les déterminants démonstratifs. - Les pronoms : <ul style="list-style-type: none"> . les pronoms personnels ; . les pronoms possessifs ; . les pronoms démonstratifs. - Les adjectifs qualificatifs : <ul style="list-style-type: none"> . genre ; . nombre ; . épithète ; . attribut . 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier et utiliser correctement les articles définis. - identifier et utiliser correctement les articles indéfinis. - identifier et utiliser correctement les articles élidés. - définir et accorder les adjectifs possessifs. - définir et accorder les adjectifs démonstratifs. - définir les pronoms personnels par leur rôle : pronoms personnels sujets ; pronoms personnels compléments. - définir et utiliser correctement les pronoms possessifs par opposition aux adjectifs possessifs. - définir et utiliser correctement les pronoms démonstratifs par opposition aux adjectifs démonstratifs. - définir l'adjectif qualificatif et déterminer son genre : féminin des adjectifs masculins en -e, -al, -eux, -s etc. - déterminer le nombre d'un adjectif qualificatif : le pluriel des adjectifs qualificatifs en -al, -s, -eux, etc. - identifier et accorder les adjectifs épithètes. - identifier et accorder les adjectifs attributs.
<p>Le groupe verbal et ses constituants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le verbe : <ul style="list-style-type: none"> . définition ; . différents types de verbes : verbe d'action, verbe d'état . l'accord du verbe avec son sujet. - L'expansion du Groupe Verbal : <ul style="list-style-type: none"> . le complément d'objet direct (COD) ; . le complément d'objet indirect(COI) ; . le complément circonstanciel : CC de temps, CC de lieu - Les prépositions : <ul style="list-style-type: none"> . les conjonctions de coordination ; . les adverbes. 	<ul style="list-style-type: none"> - définir le verbe. - définir le verbe d'action ; définir le verbe d'état et le distinguer du verbe d'action. - identifier le sujet du verbe : accorder le verbe avec son sujet. - identifier, reconnaître et enrichir un groupe verbal avec un COD ou un COI dans une phrase réduite. - identifier, reconnaître et enrichir un groupe verbal avec un CC de lieu ou un CC de temps. - définir les prépositions par leur rôle dans la phrase et les utiliser correctement. - identifier les conjonctions de coordination par leur rôle dans la phrase et les utiliser correctement pour relier des mots, des propositions ou réunir deux phrases. - identifier les adverbes et dire leur rôle dans un groupe de la phrase. - enrichir la phrase en utilisant des prépositions, des conjonctions de coordinations, des adverbes.

CONJUGAISON

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Au niveau II, la conjugaison vise à :

- étudier les formes simples des verbes les plus usités ;
- sensibiliser les élèves à la notion de temps et aux conséquences qui en découlent à l'oral et à l'écrit ;
- faciliter l'expression des élèves dans toutes les situations de communication orale et de production écrite.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Au niveau II, il s'agit d'amener l'élève à :

- utiliser correctement, à l'oral et à l'écrit, les pronoms personnels ;
- maîtriser la chronologie des faits ;
- maîtriser la conjugaison des verbes les plus courants aux temps les plus usités ;
- identifier le temps employé dans des phrases orales et écrites.

MÉTHODOLOGIE :

Voir page 17 (méthodologie générale)

On aura bien en mémoire que faire de la conjugaison ne signifie pas réciter de nombreux verbes à toutes les personnes comme des automates. Il s'agit de partir de situations orales concrètes pour aboutir à l'écrit, en se limitant à l'étude des verbes les plus couramment employés et aux temps les plus usuels dans les situations de communication.

Voici le déroulement possible d'une leçon de conjugaison :

1) Phase orale :

A partir d'une situation vécue ou d'une production d'élève, le maître amène les élèves à :

- isoler le verbe à étudier ;
- analyser la structure ;
- l'utiliser

2) Phase écrite :

Ici le maître procède à :

- l'exploitation d'écrits en rapport avec l'apprentissage (lecture de textes avec remarques à l'appui) ;
- la production d'écrits (exercices d'application, expression écrite avec consignes strictes).

L'évaluation portera sur :

- des situations spécifiques (exercices d'application et dictées de contrôle) ;
- des situations de production d'écrits.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
<p>Notion de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La chronologie : <ul style="list-style-type: none"> . passé ; . présent ; . futur. - Les indicateurs temporels : <ul style="list-style-type: none"> . indicateurs de chronologie des faits : <ul style="list-style-type: none"> ° passé : il y a cinq jours, avant-hier, hier ; ° présent : aujourd'hui, maintenant, en ce moment ; ° futur : demain, bientôt, plus tard, dans un moment, après-dans deux, trois, cinq... jours. . indicateurs de fréquence : <ul style="list-style-type: none"> ° encore, plus, jamais, toujours, quelquefois, souvent, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - se repérer et situer des faits sur l'axe des temps. <ul style="list-style-type: none"> . classer des phrases selon les trois catégories : passé, présent, futur. . opposer le présent au passé et au futur. - utiliser des expressions exprimant un indicateur temporel. - utiliser correctement des indicateurs temporels induisant la chronologie des faits. - utiliser correctement des indicateurs temporels induisant la fréquence.
<p>Les temps du mode indicatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le présent de l'indicatif : <ul style="list-style-type: none"> . construction de phrases au présent de l'indicatif : <ul style="list-style-type: none"> ° les indicateurs temporels ; ° les pronoms personnels sujets utilisés seuls ; ° les pronoms personnels alternés. - Le verbe ETRE au présent de l'indicatif. - Le verbe AVOIR au présent de l'indicatif. - Les verbes simples du 1^{er} groupe. - Les verbes ALLER et FAIRE. 	<ul style="list-style-type: none"> - construire des phrases à l'oral et à l'écrit au présent de l'indicatif : <ul style="list-style-type: none"> . en changeant d'indicateur temporel ; . en utilisant un seul pronom personnel sujet ; . en alternant les pronoms personnels. - utiliser correctement ETRE au présent de l'indicatif, à l'oral et à l'écrit. - utiliser correctement les pronoms personnels correspondant. - utiliser correctement AVOIR au présent de l'indicatif, à l'oral et à l'écrit. - utiliser correctement les pronoms personnels correspondant. - utiliser correctement les verbes du 1^{er} groupe au présent à l'oral et à l'écrit. - utiliser correctement les pronoms personnels correspondant. - utiliser quelques verbes simples et usuels du 1^{er} groupe au présent de l'indicatif à toutes les personnes. - utiliser correctement les verbes ALLER et FAIRE au présent de l'indicatif à l'oral et à l'écrit. - utiliser correctement les pronoms personnels sujets correspondant.

<p>Le passé composé de l'indicatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage sur l'axe des temps. - Construction de phrases au passé composé de l'indicatif ; <ul style="list-style-type: none"> - Les verbes simples du 1^{er} groupe : <ul style="list-style-type: none"> . la relation sujet- verbe ; . la conjugaison avec l'auxiliaire "être" ; . la conjugaison avec l'auxiliaire "avoir". - Les verbes ALLER et FAIRE. 	<ul style="list-style-type: none"> - situer ce temps sur l'axe des temps. - construire des phrases au passé-composé de l'indicatif à l'oral et à l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> . en changeant d'indicateur temporel ; . en utilisant un seul pronom personnel sujet ; . en alternant les pronoms ; . en choisissant l'auxiliaire qui convient. - utiliser oralement et à l'écrit quelques verbes usuels du premier groupe au passé composé : <ul style="list-style-type: none"> . à toutes les personnes ; . en choisissant l'auxiliaire qui convient. - utiliser correctement les verbes ALLER et FAIRE au passé-composé à l'oral et à l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> . à toutes les personnes ; . en choisissant l'auxiliaire qui convient.
<p>Le futur simple de l'indicatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage sur l'axe des temps. - Construction de phrases au futur simple de l'indicatif <ul style="list-style-type: none"> - Les verbes ETRE et AVOIR au futur simple de l'indicatif - la relation sujet-verbe. - Les verbes simples du 1^{er} groupe au futur. <ul style="list-style-type: none"> - Les verbes ALLER et FAIRE 	<ul style="list-style-type: none"> - situer ce temps sur l'axe des temps. - construire oralement et à l'écrit des phrases au futur simple de l'indicatif : <ul style="list-style-type: none"> . en changeant d'indicateur temporel ; . en utilisant un seul pronom personnel sujet ; . en alternant les pronoms. - utiliser ETRE et AVOIR au futur simple de l'indicatif, à l'oral et à l'écrit. - utiliser les pronoms personnels correspondant. - utiliser quelques verbes simples et usuels du 1^{er} groupe au futur simple à toutes les personnes, à l'oral et à l'écrit. - utiliser correctement les verbes ALLER et FAIRE au futur simple de l'indicatif, à l'oral et à l'écrit. - utiliser correctement les pronoms personnels sujets correspondants.
<p>Transformation des structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage d'un temps à un autre - Changement de sujet : pronom/groupe nominal. 	<ul style="list-style-type: none"> - modifier une phrase en changeant d'indicateur temporel. - modifier une phrase en changeant le sujet.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
<p>Vérification et renforcement des acquis du CE1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La chronologie. - L'infinitif des verbes. - La conjugaison et l'utilisation des verbes du 1^{er} groupe étudiés ainsi que ETRE, AVOIR, ALLER et FAIRE (verbes au présent, au passé composé et au futur simple de l'indicatif, à l'oral et à l'écrit). - La conjugaison de cas particuliers tels que: <i>jouer, saluer, étudier, envoyer, manger, placer, appeler, jeter, se cacher.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier le temps dans des phrases à l'oral et à l'écrit. - reconnaître un verbe dans une phrase et dire son infinitif. - produire des phrases en conjuguant ces verbes au temps demandé. - faire correctement les accords entre le GS et le GV. - choisir le pronom complément qui convient (forme pronominale).
<p>Les verbes irréguliers au présent de l'indicatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser et écrire au présent, les verbes ALLER et VENIR, FAIRE et DIRE, VOIR et PRENDRE. - utiliser correctement la relation sujet-verbe.
<p>Le passé-composé de l'indicatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage sur l'axe des temps. - AVOIR et ETRE (verbes). - Formation du passé-composé : <ul style="list-style-type: none"> . AVOIR et ETRE (auxiliaires) . verbes pronominaux . la forme participiale du verbe à conjuguer. - Les verbes irréguliers : ALLER, VENIR, FAIRE, DIRE, VOIR et PRENDRE 	<ul style="list-style-type: none"> - situer le passé-composé sur l'axe des temps. - utiliser et écrire AVOIR et ETRE au passé-composé. - distinguer le verbe conjugué de sa fonction d'auxiliaire. - identifier, conjuguer et utiliser au passé-composé à l'oral et à l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> . les verbes pronominaux ; . les verbes du premier et du deuxième groupes. - utiliser et écrire ces verbes au passé-composé à l'oral et à l'écrit. - utiliser correctement la relation sujet-verbe.

<p>Le futur simple de l'indicatif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage sur l'axe des temps. - Les verbes des 1^{er} et 2^{ème} groupes. - Les verbes du 1^{er} groupe nécessitant une transformation du radical. - Les verbes irréguliers : ALLER, VENIR, FAIRE, DIRE, VOIR et PRENDRE. - Les verbes pronominaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - situer le futur simple de l'indicatif sur l'axe des temps. - utiliser et écrire ces verbes au futur simple de l'indicatif. - appliquer correctement la relation sujet-verbe.
<p>Le futur proche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage sur l'axe des temps. - Formation. - Présent et Futur proche. 	<ul style="list-style-type: none"> - situer le futur proche sur l'axe des temps. - utiliser et écrire les verbes au futur proche de l'indicatif. - utiliser à bon escient le présent et le futur proche.
<p>L'imparfait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage sur l'axe des temps. - Valeur et utilisation de l'imparfait de l'indicatif. - Les verbes des 1^{er} et 2^{ème} groupes. - AVOIR et ETRE. - Les verbes ALLER, VENIR, FAIRE, DIRE, VOIR, et PRENDRE. - Etude des cas : <i>jouer, saluer, étudier, envoyer, manger, placer, appeler, jeter, se cacher.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - situer ce temps sur l'axe des temps. - utiliser l'imparfait de l'indicatif à l'oral et à l'écrit. - utiliser correctement à l'oral et à l'écrit tous ces verbes à l'imparfait.
<p>Passé-composé et Imparfait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'opposition entre l'expression passée envisagée dans son déroulement (temps utilisé : l'imparfait) et un fait passé ponctuel (temps utilisé : le passé-composé). 	<ul style="list-style-type: none"> - choisir le temps passé de l'indicatif qui correspond au temps de l'action (action en déroulement ou fait ponctuel).
<p>Systématisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage d'un temps à un autre à l'aide des adverbes connus. 	<ul style="list-style-type: none"> - modifier une phrase en changeant d'indicateur temporel.

ORTHOGRAPHE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

L'orthographe étant l'une des conditions de la bonne compréhension de tout écrit, il est indispensable de développer chez l'enfant en même temps que les connaissances, l'esprit de vigilance et la capacité de discernement afin de lui faire acquérir des automatismes d'une part, et l'amener à mettre en place des stratégies, d'autre part.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Au terme du niveau II, l'enfant doit être capable de :

- écrire correctement les mots étudiés ;
- faire des accords simples exigés à l'intérieur du Groupe Nominal, ainsi que l'accord Sujet-Verbe ;
- se relire pour déceler des erreurs qu'il a pu commettre ;
- mémoriser les lettres dans l'ordre alphabétique ;
- rechercher l'orthographe de mots dans le dictionnaire.

MÉTHODOLOGIE :

En principe, l'étude de la graphie des sons doit être terminée à la fin de la 4^{ème} année

Le maître sensibilise les élèves au rapport son/écriture qui ne sont pas toujours des rapports de correspondance oral/écrit (exemple : ils chantent/il chante).

Le point de départ est un petit texte dans lequel se trouvent quelques notions déjà connues des enfants. Après observation dirigée du texte, l'attention des élèves sera polarisée sur la notion autour de laquelle doivent s'effectuer des recherches ; l'analyse des différentes opérations doit amener progressivement à la découverte et à la formulation de la règle par les élèves eux-mêmes.

L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES SE FAIT :

- au cours de situations spécifiques (type dictée de contrôle) ;
- en situation de production d'écrits: on observe là comment ils réinvestissent les connaissances acquises.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
L'alphabet français.	- mémoriser l'ordre alphabétique.
Initiation à l'usage du dictionnaire.	- retrouver un mot dans le dictionnaire; en extraire la graphie selon le contexte.
Révision des graphies des sons (cf. le tableau des phonèmes français).	- distinguer la ou les différentes graphies du son étudié. - retrouver d'autres mots contenant le son étudié.
Les oppositions : <ul style="list-style-type: none"> - [ŋ]/[v] - [m]/[n] - [p]/[b] - [t]/[d] - [k]/[g] - [s]/[z] - [ʃ]/[ʒ] - [l]/[ʎ] 	- faire oralement des exercices de discrimination auditive
Les signes morphologiques <ul style="list-style-type: none"> - La majuscule, la virgule, les deux points, le point, l'apostrophe, la cédille 	- reconnaître et utiliser correctement les signes morphologiques.
Les accords : <ul style="list-style-type: none"> - Genre-nombre - Sujet-verbe - Adjectif-nom 	- appliquer les règles découvertes en grammaire et en conjugaison.
Les homonymes (homophones, exemples : ceint/sein/saint et homographes, exemples : avocal/avocat.	- les distinguer et les employer à bon escient.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Utilisation du dictionnaire.	- se référer au dictionnaire (en cas de doute) pour l'orthographe correcte de mots.
Révision des graphies des sons	- réviser et approfondir
Pluriel des noms composés: - Nom + nom. - Adjectif + nom. - Adjectif + adjectif. - Verbe + nom.	- savoir appliquer la règle correspondant à chaque cas.
Pluriel des mots particuliers : - Les noms et adjectifs en ail, al. - Les mots se terminant par : eu, au, eau, ou. - Les mots se terminant par : s, x, z.	- savoir appliquer la règle correspondant à chaque cas. - connaître les exceptions les plus courantes
Le féminin des noms et adjectifs se terminant au masculin par : - ot, i - x, eur, teur	- mettre ces mots au féminin et en tirer la règle correspondante.
Les homonymes (homophones, exemples : ceint/sein/saint ; homographes, exemples : avocat/avocat).	- les distinguer et les employer à bon escient.
Accords : - Sujet-verbe	- appliquer les éléments appris en grammaire et en conjugaison.

Anglais - Langue Seconde 2

ENGLISH SYLLABUS

GENERAL OBJECTIVES :

The teaching of English as a second official language pursues the following objectives :

- provide the learners with English that they will use at the end of the Primary School Education in the daily life requirements ;
- provide a basis for further work in English for those who will go into Secondary Education ;
- expose learners to other aspects of Anglophone culture.

GENERAL METHODOLOGICAL PRINCIPLES :

This syllabus is a communicative one. The four language skills of listening, speaking, reading and writing will gradually be introduced after careful selection and grading of the language items. There is a basic grammatical skeleton in the work, which is the framework for achieving the communicative purpose of the syllabus. Grammar is not treated for the sake of grammar. It is used in a functional way. Children use grammar, albeit unwittingly to do things in their daily lives and that is the approach in the syllabus.

The syllabus specifications will begin with emphasis on oral/aural work in the first level with a gradual introduction of other skills.

Motivation is essential to learning. Real life activities are therefore central to the drawing of the learning activities. Since teaching and learning must follow the child's natural development, the themes to be treated must reflect this concern. The cosmos of the child should be the centre stage of all activities with the topics chosen matching the shift of interest of the child.

The syllabus tries to cater for each of the three cognitive areas of learning, that is :

- listening : learning by listening through what is heard ;
- visual : learning through what is observed ;
- kinaesthetic : learning through activities and manipulating the materials.

Most learners learn through these three ways, although in each of us one way may be dominant.

There should be a strong cross-curricular input for obvious educational value.

Specific objectives : CE1 and CE2 :

Learners will consolidate the skills acquired in the previous level. In addition, learners will :

- through the use and aid of pictures, drawing, imaginative plays, express themselves in authentic real life-like situations.
- Read texts aloud meaningfully ;
- Show understanding of the message in texts (oral and/or written) ;
- Produce writing tasks related to texts or pictures.

Learning objectives and contents :

The themes of the lessons will be based on the real life experiences of the children. To predetermine the themes and match with structures will be rather restrictive and will stifle the creativity of the teachers or course book writers in the implementation of the syllabus.

CE1

Communicative objectives	Structural focus
Describing a place	This is ... : It is a...
Describing the location of things	It is next to .../It is near...
Describing an animal	It has a long nose ...
Introducing a member of the family	This is my mother. She is a teacher...
Telling the time	It is ten o'clock...
Asking about the time	What time is it... ?
Describing somebody's possessions	He has a black bag...
Talking about the days of the week	Today is Monday...
Describing what one does during the day	I go to school. I work in the garden...
Finding out about other people's possessions	Do you have a toy... ?
Counting things	Refer to the maths syllabus.

CE2

Remark on contents : same as in the previous level.

Communicative objectives	Structural focus
Describing what one is doing	I am washing my clothes...
Finding out about what somebody is doing	What is Paul doing ? He is eating banana...
Talking about or describing the means of transportation	She goes to school by bus...
Buying and selling	How much is it ? It is fifty francs. It is expensive, It is cheap
Talking about or describing the weather	It is windy. It is sunny...
Talking about or describing clothes	He has a nice shirt...
Talking about the months of the years	This is January
Talking about the past	He played football yesterday...
Naming and identifying parts of the body	This is my head...
Talking about a home	This is my room...

MATHEMATIQUES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

L'enseignement des mathématiques à l'école primaire a pour finalités de :

- favoriser une bonne structuration mentale ;
- munir chaque enfant de savoirs et de savoir-faire mathématiques fondamentaux, afin de lui permettre d'agir efficacement et de s'adapter à diverses situations de la vie quotidienne ;
- concourir avec les autres disciplines à la formation générale de l'esprit et, d'une façon plus spécifique, au développement des aptitudes au raisonnement et à la recherche ;
- munir chaque enfant des connaissances fondamentales sur lesquelles l'enseignement qu'il recevra ultérieurement pourra s'appuyer.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

En plus de l'acquis du niveau I, l'élève sera capable :

- de nommer, écrire et comparer les nombres ;
- de résoudre méthodiquement des problèmes ;
- de maîtriser la technique opératoire de l'addition, la multiplication et la soustraction avec retenue ;
- de maîtriser la division avec reste ; quotient entier (quotient exact) ;
- d'identifier certaines propriétés de ces opérations permettant le calcul mental élémentaire ;
- d'effectuer des exercices simples de mesure et de repérage ;
- d'identifier et construire quelques solides et géométries.

METHODOLOGIE :

Elle est la même qu'au niveau I. La démarche pédagogique est inférentielle. Elle favorisera l'action et la communication en classe, donnera la priorité à l'activité de l'élève et mettra en œuvre des processus de codage, de représentation et d'analyse mathématique simples de situations tirées de la vie courante. Elle doit tenir compte des progrès réalisés dans le monde entier en vue d'améliorer l'efficacité et la pertinence de l'enseignement des mathématiques. Voilà pourquoi, à tous les niveaux, les phases suivantes la caractériseront.

1. La phase de vérification des pré-requis :

Des notions sur lesquelles vont se baser de nouveaux savoirs, acquises antérieurement par l'élève, sont évoquées, remises en mémoire et éventuellement travaillées à nouveau (phase de révision toujours fonctionnelle).

2. La phase de découverte et de contact :

Pour introduire une nouvelle notion ou concept, sans les formuler *a priori*, des situations concrètes où figure ce concept ou cette notion sont présentées, sous forme de problème à résoudre, des manipulations sont effectuées ou décrites, des jeux sont proposés, de façon à placer les élèves en position de questionnement et de recherche.

3. La phase d'analyse et d'abstraction :

Les situations précédemment explorées sont analysées afin de repérer et d'expliciter certains éléments communs entre les pré-requis et la notion du jour. A cette occasion sont éventuellement introduits des vocables et des expressions permettant de nommer les notions mises en évidence.

4. La phase de confrontation et de formulation :

Mise en forme de la notion nouvelle dans sa plus grande généralité, avec recours éventuel au symbolisme mathématique approprié.

5. La phase d'exploitation et de consolidation :

Réinvestissement des connaissances acquises dans des situations différentes de celles de l'apprentissage (problèmes nouveaux). Utilisation du concept ou de la notion dans des domaines variés. Cette exploitation est proposée sous forme d'application, de manipulations, de jeux, d'exercices ouverts ou d'exercices libres (imaginer une situation telle que...). Ultérieurement, le concept ou la notion désormais familier, peut être pris comme un matériau parmi d'autres pour passer à un niveau supérieur d'abstraction.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1

Remarque : ce tableau ne correspond pas à une progression

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
PROBLEMES	
Résolution méthodique de problèmes : - Varier les supports : . énoncé ; . calendrier ; . tableaux à double entrée ; . schémas ; . frises, quadrillages ...	<ul style="list-style-type: none"> - lire et reformuler l'énoncé (oralement, en jouant la scène, en dessinant, en schématisant) pour montrer qu'on a compris la situation. - repérer la question. - distinguer les questions qui nécessitent un calcul de celles qui n'en nécessitent pas. - distinguer les questions auxquelles on peut répondre de celles auxquelles on ne peut pas répondre. - inventer les questions et les ranger pour aboutir à la résolution du problème. - trouver les questions intermédiaires nécessaires à la résolution d'un problème (une seule question apparaissant dans l'énoncé). - sélectionner les informations utiles à la résolution d'un problème. - trouver les informations manquantes. - sélectionner la ou les opérations utiles à la résolution d'un problème. - évaluer l'ordre de grandeur d'un résultat, s'assurer de la vraisemblance d'un résultat. - communiquer sa démarche.
NOMBRES ET NUMERATION	
Révision.	<ul style="list-style-type: none"> - lire et écrire les nombres de 0 à 100 en chiffres et en lettres. - comparer les nombres de 20 à 100 en utilisant les signes < et >. - ranger, nommer et écrire les nombres de 20 à 100.
La classe d'ordre 4 (classe des mille).	<ul style="list-style-type: none"> - décomposer un nombre en diverses classes (unité, dizaine, centaine, millier). - lire, écrire et comparer des nombres de 0 à 9 999. - ranger des nombres dans l'ordre croissant ou décroissant.

OPÉRATIONS ET OPÉRATEURS

<p>Calcul mental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche des propriétés de l'addition et de la multiplication débouchant sur des exercices de calcul mental élémentaire. - Multiplier par 10, par 100. 	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser les propriétés de commutativité pour effectuer une addition mentalement exemple : $3 + 17 = 17 + 3 = 20$. - utiliser les propriétés d'associativité pour effectuer une addition mentalement exemple : $(8 + 11) + 9 = 8 + (11 + 9) = 8 + 20 = 28$. - utiliser les propriétés d'associativité pour effectuer une multiplication mentalement exemple : $(7 \times 2) \times 5 = 7 \times (2 \times 5) = 7 \times 10 = 70$. - multiplier rapidement et correctement les nombres par 10, par 100 (résultats inférieurs à 9 999).
<p>Pratique de l'addition, de la soustraction et de la multiplication.</p>	<p>En procédant par étapes, pour les nombres de 50 à 100, puis de 100 à 500, de 500 à 1 000 et enfin de 1 000 à 9 999 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer méthodiquement les opérations d'addition sans retenue. - effectuer méthodiquement les opérations d'addition avec retenue. - multiplier méthodiquement un nombre de deux chiffres par un nombre de deux chiffres. - multiplier méthodiquement un nombre de trois chiffres par un nombre de deux chiffres. - appliquer méthodiquement la technique de la soustraction par complément (addition "à trou", méthode anglo-saxonne de la soustraction). - effectuer méthodiquement les opérations de soustraction sans retenue. - effectuer méthodiquement les opérations de soustraction avec retenue. - construire et mémoriser les tables d'addition des nombres 0 à 20. - construire et mémoriser les tables de soustraction des nombres 0 à 20. - construire et mémoriser les tables de multiplication des nombres de 0 à 10.
<p>Situations de partage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître une situation de partage et la traduire sous forme de codage.
<p>Détermination de la valeur d'une part et du reste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - trouver la valeur d'une part sans reste. - dans une situation de partage, trouver la valeur d'une part (ou le nombre de parts) et déterminer un reste. - calculer rapidement le double d'un nombre. - calculer rapidement la moitié d'un nombre. - faire le lien, entre le double et la multiplication par deux. - faire le lien entre la moitié, la division et le partage par deux.
<p>Chaines d'opérateurs numériques additifs et multiplicatifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - organiser des calculs sous forme de chaîne d'opérateurs. exemple : $8 + 7 + (2 \times 5) - 4$ équivalent à $8 + 7 + 10 - 4$ équivalent à $8 + 17 - 4$ équivalent à $8 + 13$. - composer des opérations (chaines d'opérateurs) exemple : $2 \times (5 + 7)$ équivalent à $(2 \times 5) + (2 \times 7)$ équivalent à $(2 \times 5) + 14$.

Réduction des chaînes d'opérateurs numériques.	<ul style="list-style-type: none"> - réduire des chaînes d'opérateurs par regroupements exemple : $6 \times 3 \times 5 \times 2$ équivalent à $6 \times 3 \times 10$ équivalent à 6×30. exemple : $8 + 7 + 3 + 8$ équivalent à $8 + 10 + 8$ équivalent à $8 + 18$. - multiplier des chaînes d'opérateurs exemple : $9 \times (7 - 4) \times (15 - 8)$ équivalent à $9 \times 3 \times 7$ équivalent à 9×21.
Construction de tableaux d'addition et de multiplication.	<ul style="list-style-type: none"> - construire des tableaux d'addition à double-entrée. - construire des tableaux de multiplication à double-entrée.

MESURES

Classement et rangement d'objets divers selon leur longueur.	<ul style="list-style-type: none"> - prendre une mesure d'un mètre. - classer des objets et les ranger suivant leur longueur par comparaison directe ou par l'intermédiaire d'un objet-unité choisi arbitrairement. - classer et ranger des objets suivant leur longueur en utilisant un instrument de mesure (double-décimètre...). - construire un segment de longueur donnée. - mesurer le périmètre d'un carré ; d'un rectangle ; d'un triangle.
Classement et rangement d'objets divers selon leur masse (utilisation de la balance).	<ul style="list-style-type: none"> - classer des objets et les ranger suivant leur masse par comparaison directe ou à l'aide d'une balance (sans masse marquée). - effectuer des pesées à l'aide d'une balance et de masses marquées.
Classement et rangement de récipients selon leur capacité.	<ul style="list-style-type: none"> - classer des récipients et les ranger suivant leur capacité par comparaison directe ou par l'intermédiaire d'un récipient-unité choisi arbitrairement.
Etude des unités usuelles (longueur, masse, capacité du système légal et de leurs sous-multiples usuels).	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et utiliser les unités de longueur, leurs multiples et sous-multiples. - reconnaître et utiliser les unités de masse, leurs multiples et sous-multiples. - reconnaître et utiliser les unités de capacité, leurs multiples et sous-multiples.
Les instruments de mesure de temps.	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser une horloge, une montre, un sablier, pour repérer des événements dans le temps et calculer des durées (s'arrêter aux heures). - situer sur une ligne de temps les événements de la journée, de la semaine, du mois, de l'année. - utiliser le calendrier (année, mois, semaine, jour) et calculer des durées. - construire l'emploi du temps de la journée, de la semaine.
Repérage des températures.	<ul style="list-style-type: none"> - lire une température sur un thermomètre.

GÉOMÉTRIE

Révision.	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et décrire le cube, le pavé, le prisme droit, le cylindre. - reconnaître et décrire le carré, le rectangle, le triangle, le cercle.
Manipulation, classement, construction, agencement de solides géométriques divers.	<ul style="list-style-type: none"> - classer les solides de formes géométriques différentes suivant des critères donnés. - construire un solide suivant des caractéristiques données.
Construction et développement du cube.	<ul style="list-style-type: none"> - trouver et fabriquer les patrons d'un cube.
Repérage des cases ou des nœuds d'un quadrillage et leur utilisation dans des activités diverses.	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des nombres (et/ou des lettres) pour repérer des positions sur un quadrillage. - construire des itinéraires sur quadrillage en suivant des consignes simples. - construire et reproduire un carré sur un quadrillage. - construire et reproduire un rectangle sur un quadrillage. - construire et reproduire un triangle sur un quadrillage. - construire ou reproduire des figures en les décomposant en formes simples, sur un quadrillage.
Manipulation, classement, construction, agencement de figures géométriques planes diverses.	<ul style="list-style-type: none"> - identifier et construire un rectangle avec la règle et l'équerre. - identifier et construire un carré avec la règle et l'équerre. - identifier et construire un triangle avec la règle et l'équerre. - identifier et construire un cercle avec le compas. - décomposer un quadrilatère quelconque en des figures connues (utilisation du tangram chinois).
Exercices de pliage, superposition et glissement de figures.	<ul style="list-style-type: none"> - construire et reproduire un carré par pliage. - construire et reproduire un rectangle par pliage. - construire et reproduire un triangle par pliage. - construire un carré par superposition (calque) ou par glissement. - construire un rectangle par superposition (calque) ou par glissement. - construire un triangle par superposition (calque) ou par glissement.
Recherche de symétries.	<ul style="list-style-type: none"> - constater par pliage, découpage ou calquage que deux figures sont symétriques par rapport à un axe. - identifier sur papier quadrillé des cases symétriques par rapport à un axe.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
PROBLEMES	
Résolution méthodique de problèmes : - Varier les supports : . énoncé ; . calendrier ; . tableaux à double entrée ; . schémas ; . frises, quadrillages ...	<ul style="list-style-type: none"> - lire et reformuler l'énoncé (oralement, en jouant la scène, en dessinant, en schématisant) pour montrer qu'on a compris la situation. - repérer la question. - distinguer les questions qui nécessitent un calcul de celles qui n'en nécessitent pas. - distinguer les questions auxquelles on peut répondre de celles auxquelles on ne peut pas répondre. - inventer les questions et les ranger pour aboutir à la résolution du problème. - trouver les questions intermédiaires nécessaires à la résolution d'un problème (une seule question apparaissant dans l'énoncé). - sélectionner les informations utiles à la résolution d'un problème. - trouver les informations manquantes. - sélectionner la ou les opérations utiles à la résolution d'un problème. - évaluer l'ordre de grandeur d'un résultat, s'assurer de la vraisemblance d'un résultat. - communiquer sa démarche.
NOMBRES ET NUMERATION.	
Révision.	<ul style="list-style-type: none"> - écrire et comparer des nombres de 100 à 99 999. - ranger des nombres dans l'ordre croissant ou décroissant.
Étude des nombres de 0 à 99 999 . La classe d'ordre 5. (la classe des « dix mille »).	<ul style="list-style-type: none"> - écrire et comparer les nombres de 0 à 99 999. - ranger des nombres dans l'ordre croissant ou décroissant. - décomposer un nombre en diverses classes (unité, dizaine, centaine). - décomposer un nombre en diverses classes (unité de mille, dizaine de mille).
Calcul mental (caractères de divisibilité).	<ul style="list-style-type: none"> - multiplier par 10, 100, 1 000. - expliquer et utiliser les caractères de divisibilité par 2, 5 et 10.
OPÉRATIONS ET OPÉRATEURS	
Révision.	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser les propriétés de commutativité pour effectuer une addition mentalement. - utiliser les propriétés d'associativité pour effectuer une multiplication mentalement. - utiliser les propriétés d'associativité pour effectuer une soustraction mentalement. - effectuer méthodiquement les opérations d'addition avec retenue. - effectuer méthodiquement les opérations de soustraction avec retenue. - trouver la valeur d'une part dans une situation.

Addition, multiplication et soustraction.	<ul style="list-style-type: none"> - effectuer méthodiquement les additions sans retenue (résultat inférieur à 99 999) - effectuer méthodiquement les additions avec retenue (résultat inférieur à 99 999). - effectuer correctement la multiplication, avec retenue, des nombres de 0 à 1 000. - construire, restituer et utiliser les tables de multiplication jusqu'à 10 (table de Pythagore). - effectuer méthodiquement les soustractions sans retenue (résultat inférieur à 99 999). - effectuer méthodiquement les soustractions avec retenue (résultat inférieur à 99 999).
Division.	<ul style="list-style-type: none"> - dans une situation de partage, trouver la valeur d'une part ou le nombre de parts (quotient exact). - dans une situation de partage, trouver la valeur d'une part ou le nombre de parts avec reste. - traduire le résultat d'une situation de partage par une égalité du type $14 = (3 \times 4) + 2$. - effectuer une division avec un chiffre au diviseur. - effectuer une division avec deux chiffres au diviseur. - écrire le résultat d'une division sous la forme : $\text{diviseur} = (\text{dividende} \times \text{quotient}) + \text{reste}$. - expliquer et utiliser les notions de dividende, diviseur, quotient, reste.
Opérations dans le système sexagésimal (base 60).	<ul style="list-style-type: none"> - appliquer les techniques d'addition dans le système sexagésimal (heure, minute, seconde). - appliquer les techniques de soustraction dans le système sexagésimal (heure, minute, seconde).
Réduction de chaînes d'opérateurs.	<ul style="list-style-type: none"> - réduire des chaînes d'opérateurs numériques (suites d'additions et de soustractions). - réduire des chaînes d'opérateurs numériques (suites de multiplications et de divisions exactes).

MESURES

Révision.	<ul style="list-style-type: none"> - mesurer le périmètre du rectangle ; du carré ; du triangle.
Mesure des longueurs, aires, masses, capacités, durées et températures.	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser les unités de mesures de longueur. - utiliser les unités de mesures de surface. - utiliser les unités de mesures de masse. - utiliser les unités de mesures de capacité. - utiliser les unités de mesures de temps.
Périmètres du rectangle et du carré.	<ul style="list-style-type: none"> - construire la formule de calcul du périmètre du carré. - construire la formule de calcul du demi-périmètre puis, du périmètre du rectangle. - construire la formule de calcul du côté du carré connaissant le périmètre. - construire la formule de calcul d'une dimension du rectangle connaissant son périmètre et une dimension.
Aires du carré et du rectangle.	<ul style="list-style-type: none"> - construire la formule de calcul de l'aire du carré et de celle du rectangle et l'appliquer. - construire la formule de calcul de l'une des dimensions du rectangle connaissant son aire et une dimension.

Étude des unités, multiples et sous-multiples correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> - appliquer les formules de la détermination des multiples et sous-multiples des unités de longueur - appliquer les formules de la détermination des multiples et sous-multiples des unités de surface - appliquer les formules de la détermination des multiples et sous-multiples des unités de masse - appliquer les formules de la détermination des multiples et sous-multiples des unités de poids - appliquer les formules de la détermination des multiples et sous-multiples des unités de capacité - appliquer les formules de la détermination des multiples et sous-multiples des unités de temps
Utilisation systématique des instruments de mesure.	- utiliser un instrument de mesure : le double-décimètre ; la balance ; l'horloge.

GÉOMÉTRIE.

Le parallélépipède rectangle (ou pavé droit).	- construire le patron d'un pavé droit (en tenant compte du nombre de sommets, d'arête, de faces et des dimensions relatives des différentes arêtes).
Repérage sur quadrillage.	<ul style="list-style-type: none"> - construire ou reproduire sur un quadrillage des figures géométriques simples. - agrandir ou réduire un dessin sur quadrillage.
Traçage de droites, de demi-droites, de segments de droite.	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser la règle et l'équerre pour l'étude, la construction et la reproduction des rectangles. - utiliser la règle et l'équerre pour l'étude, la construction et la reproduction des carrés. - utiliser la règle, l'équerre et le compas pour l'étude, la construction et la reproduction des triangles - utiliser la règle et le compas pour l'étude, la construction et la reproduction d'un cercle - reporter une longueur à l'aide du compas.
Traçage de secteurs angulaires (angles).	<ul style="list-style-type: none"> - distinguer un angle droit d'un angle obtus et d'un angle aigu (par comparaison directe puis à l'aide d'une équerre). - tracer des angles obtus et aigus de façon empirique à l'aide de la règle et d'un compas. - tracer des angles droits à l'aide d'une équerre. - mesurer et tracer des angles obtus, aigus et droits à l'aide du rapporteur.
Droites perpendiculaires et droites parallèles.	- reconnaître et tracer des droites perpendiculaires et des droites parallèles à l'aide d'une règle et d'une équerre.
Traçage de figures géométriques à partir de leurs diagonales.	<ul style="list-style-type: none"> - dégager les propriétés des diagonales d'un carré et tracer des carrés à partir de leurs diagonales à l'aide d'une règle et d'une équerre. - dégager les propriétés des diagonales d'un rectangle et tracer des rectangles à partir de leurs diagonales à l'aide d'une règle et d'une équerre. - dégager les propriétés des diagonales d'un losange et tracer des losanges à partir de leurs diagonales à l'aide d'une règle et d'une équerre - dégager les propriétés des diagonales d'un parallélogramme et tracer des parallélogrammes à partir de leurs diagonales à l'aide d'une règle.

SCIENCES ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Les sciences sont conçues comme un ensemble d'activités par lesquelles l'enfant acquiert des connaissances et des compétences qui lui permettront de résoudre des problèmes et d'accéder à la maîtrise intellectuelle et pratique de son milieu proche et lointain. En outre, elles développent les caractéristiques de l'attitude scientifique tout en faisant acquiescer les méthodes propres à la démarche scientifique. Ainsi conçu, l'enseignement des sciences aura pour objet, non un inventaire du monde, mais plutôt une compréhension fondamentale de celui-ci à partir d'un nombre restreint de concepts et notions de base qui, par la suite, pourront être transférés à toutes sortes de situations.

L'enseignement des sciences et l'éducation à l'environnement visent à :

- développer la finesse et la précision des sens en vue d'obtenir des perceptions de plus en plus exactes ;
- faire reconnaître les manifestations de la vie animale et végétale et apprécier le vivant dans son unité et sa diversité ;
- faire reconnaître différentes matières par l'étude de leurs propriétés ;
- développer la rigueur de la pensée technique, l'habileté manuelle et l'autonomie face à certains objets techniques ;
- éveiller la curiosité et développer l'esprit de créativité, le sens critique, l'objectivité, la rigueur ;
- faire acquiescer les méthodes propres à la démarche scientifique ;
- développer chez l'élève le goût et le respect de la nature, les pratiques de contrôle et de gestion rationnelle des ressources, de conservation et d'amélioration de l'environnement ;
- favoriser la socialisation par le développement du travail en équipe et permettre l'ouverture de l'école sur le milieu de vie.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Du point de vue des savoirs :

- acquiescer les premières notions sur l'environnement local (interactions entre les êtres vivants et le milieu) ;
- découvrir la fragilité de l'équilibre de son environnement ;
- découvrir la diversité des êtres vivants ;
- reconnaître en liaison avec les organes différents modes de déplacement, d'alimentation, de respiration et de reproduction ;
- exprimer ses connaissances sur la matière et les matériaux ;
- établir des relations entre les caractéristiques d'un objet technique et son rôle (notion de fonction technique).

Du point de vue des savoir-faire :

- rechercher des informations ;
- passer d'une vision d'ensemble à une vision analytique ;
- utiliser le raisonnement comparatif ;
- utiliser des instruments de mesure ;
- fabriquer des objets en respectant des consignes ;

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1

Remarque : ce tableau ne correspond pas à une progression

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	
La relation climat / environnement.	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les différents types de milieu en utilisant des caractéristiques climatiques. - réaliser l'inventaire simple des principaux êtres vivants du milieu proche de l'école. - nommer fruits, cultures, semences, objets techniques rencontrés au cours des sorties.
La Vie animale : <ul style="list-style-type: none"> - Relation entre le mode de déplacement et le milieu terrestre, aquatique, ou aérien. - Relation entre comportement, régime alimentaire et milieu de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> - établir une relation entre des organes locomoteurs et le milieu de vie. - comparer des techniques de chasse ou capture de proies, les associer au milieu de vie.
La Vie des plantes : <ul style="list-style-type: none"> - Répartition des plantes dans le milieu. - Utilisation par l'homme de quelques plantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - placer sur un schéma simple des plantes observées en fonction du relief ou du milieu. - citer quelques utilisations locales des plantes en précisant la partie utilisée.
L'homme et son environnement : <ul style="list-style-type: none"> - L'homme consomme des produits de son environnement. - Certaines actions humaines ont des conséquences négatives. 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser une enquête sur un thème local mettant en évidence la responsabilité de l'homme dans la gestion de l'environnement.(chasse, déboisement...). - après enquête, énoncer des règles relatives à la protection de l'environnement.
INITIATION A L'AGRICULTURE.	
L'agriculture et sa production au fil des saisons.	<ul style="list-style-type: none"> - établir la relation entre certains produits agricoles vus sur le marché, les cultures et les saisons. - situer dans l'année les périodes de semailles, de récoltes, les crues, l'assèchement des cours d'eau et en déduire quelques caractéristiques des saisons.
Le sol : <ul style="list-style-type: none"> - Constitution du sol. - Action des plantes sur l'environnement : protection des sols (premières notions d'érosion). 	<ul style="list-style-type: none"> - différencier par l'observation les constituants minéraux des constituants organiques d'un sol. - expérimenter pour montrer l'importance des plantes pour la protection des sols.

MILIEU PHYSIQUE

L'air : - Propriétés : compressibilité, expansibilité	- utiliser une pompe, un gonfleur. - montrer à l'aide d'une expérience simple le rôle d'une valve (par exemple en essayant de gonfler un ballon sans valve). - illustrer expérimentalement à l'aide d'une seringue par exemple la compressibilité de l'air, son élasticité et son expansibilité. - utiliser le vocabulaire suivant : comprimer, compression, élasticité, expansion, pression.
L'eau : - L'eau est un liquide: sa surface est horizontale. - Les différents états de l'eau : solide, liquide, gazeux. - Les changements d'état : condensation, évaporation, fusion, solidification.	- schématiser la surface de l'eau dans des récipients placés dans des positions variées. - distinguer différents états de l'eau : solide, liquide, gazeux. - établir expérimentalement une relation de cause à effet entre la circulation de la chaleur et les changements d'état observés.
L'énergie : - Quelques sources d'énergie.	- réaliser une enquête permettant de déterminer différents moyens utilisés dans l'environnement pour chauffer et pour mettre en mouvement un objet .

MILIEU TECHNIQUE.

Analyse et utilisation de matériaux et d'outils servant à fixer, arracher, coller et découper.	- manipuler des objets techniques en respectant leurs conditions d'utilisation. - établir la relation entre certaines caractéristiques de ces objets et leur rôle.
Analyse et utilisation d'instruments de mesure : Le thermomètre. - La balance.	- utiliser des thermomètres dans des situations diverses ; citer le rôle des différentes parties. - dessiner un thermomètre. - utiliser et schématiser une balance en équilibre. - réaliser un équilibre en utilisant un levier expérimental. (Ex : une règle posée sur un stylo).
La notion de levier.	- utiliser des objets faisant intervenir des leviers. exemple : des pinces, un pied de biche, un démonte pneu...) - reconnaître un outil comportant un levier, identifier le point d'appui, le bras de levier.
Réalisation d'un projet mettant en jeu des instruments permettant de mesurer et de tracer des lignes, des lignes droites, des cercles : règle, compas...	- organiser un travail en vue de construire un objet. (Ex: une boîte en papier ou en carton). - utiliser des outils comme la règle et le compas et d'autres objets pour tracer des lignes et des cercles et pour mesurer.
Réalisation d'un échafaudage, d'un édifice formé d'objets divers en vue d'introduire la notion d'équilibre, de stabilité. On abordera à cette occasion la résistance des matériaux (rigidité).	- établir une relation entre la surface d'appui et la hauteur d'une tour pour expliquer la stabilité d'un édifice. - utiliser et classer des matériaux en tenant compte de leur rigidité.

Fonctionnement d'une lampe de poche.	<ul style="list-style-type: none"> - démonter et remonter une lampe de poche. - allumer une ampoule avec une pile et dessiner le montage. - allumer à distance une ampoule avec une pile et définir le rôle d'un interrupteur. - classer des matériaux en fonction de leur propriété vis à vis du courant électrique : conducteur ou isolant électrique.
Fonctionnement d'un objet utilisant l'énergie mécanique.	<ul style="list-style-type: none"> - nommer les différentes parties d'un objet mécanique. (Exemple : la machine à écraser). - établir la relation entre les caractéristiques de chaque partie et leur fonction.

MILIEU VIVANT

<p>L'homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes parties du corps. - Les mouvements de flexion et d'extension : <ul style="list-style-type: none"> - rôle des articulations ; - existence des muscles, des os. - Bilan sur les cinq sens. - Les handicaps sensoriels. 	<ul style="list-style-type: none"> - construire un pantin articulé et nommer les différentes parties du corps et les articulations. - comparer les mouvements possibles au niveau des différentes articulations de notre corps. - reconnaître un mouvement de flexion, d'extension, de rotation. - schématiser un membre. - associer un mouvement aux modifications perceptibles des muscles et à la présence d'os articulés entre eux. - associer à chaque sens, l'organe correspondant et les sensations perçues. - découvrir les limites des organes des sens, et les handicaps liés à la suppression d'un sens.
<p>La vie animale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La locomotion : <ul style="list-style-type: none"> - les différents organes locomoteurs ; - comparaison. - La nutrition : <ul style="list-style-type: none"> - diversité des comportements alimentaires. - notion de régime alimentaire: carnivore, herbivore, omnivore. - étude de la dentition de quelques animaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - analyser des sauts, des marches, des vols à l'aide de schémas, de mimes... - comparer des organes locomoteurs qui remplissent la même fonction. - classer des animaux en fonction de leur régime alimentaire. - reconnaître le régime alimentaire d'un animal à partir de l'observation de sa dentition.
<p>La vie végétale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes parties d'une plante à fleurs. - Nutrition: rôle des racines et des feuilles. - Classification des plantes : plantes à fleurs et plantes sans fleur. 	<ul style="list-style-type: none"> - schématiser une plante et nommer les différentes parties. - utiliser une expérience pour montrer le rôle nutritif des racines et des feuilles (ne pas parler de la photosynthèse). - classer les plantes rencontrées en deux groupes : plantes à fleur et plantes sans fleur.

REMARQUE : Les thèmes sur la vie animale et la vie végétale devront être traités en relation avec le chapitre sur l'environnement.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	
L'homme et son environnement : - L'homme aménage son milieu de vie. - L'homme produit des déchets. - L'homme exploite son environnement. Les roches : diversité et utilisations.	- expliquer comment l'action humaine peut avoir des effets nocifs sur l'environnement et proposer des solutions possibles pour combattre ces effets. - citer les risques liés aux dépôts sauvages d'ordures et expliquer les précautions à prendre pour traiter les ordures par enfouissement ou par combustion. - établir des relations entre des échantillons de roches prélevés dans le milieu et leurs utilisations.
Les saisons et l'environnement : - Relevés réguliers de divers facteurs atmosphériques. - Effet des saisons sur les plantes (croissance, production...) - Comportement des animaux en fonction des saisons.	- comparer des arbres pendant la saison sèche et la saison des pluies. - associer des variations du comportement animal aux changements saisonniers. - caractériser un milieu par son climat et son peuplement.
Les relations entre les êtres vivants : - Les parents apportent des soins aux jeunes.	- donner des exemples de soins apportés aux jeunes chez des espèces différentes.
INITIATION A L'AGRICULTURE.	
L'homme aménage l'environnement : - L'entretien et la reproduction des cultures. - Reproduction par des graines et par multiplication végétative : fragment de tige, bulbe, tubercule... - La vie des plantes cultivées dépend du climat.	- réaliser une enquête sur quelques techniques permettant d'améliorer la production. Exemple : plantations d'arbres, irrigation d'un champ... - poursuivre l'entretien d'un arbre ; - réaliser diverses formes de reproduction des plantes. - placer sur un calendrier des étapes du cycle de vie d'une plante ou d'un groupe de plantes observées tout au long de l'année et associer ces étapes à des facteurs climatiques observés dans deux milieux différents.
Le sol : - Lessivage, appauvrissement par les cultures.	- expliquer comment un sol s'appauvrit et montrer l'intérêt de la rotation des cultures.
Les Animaux domestiques.	- justifier les soins à donner aux jeunes animaux.

MILIEU PHY : QUE

<p>L'air :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'air est pesant. - L'air en mouvement : les vents. - Caractéristiques du vent : sens, vitesse. - Importance de l'air pour l'homme : bateau à voile, moulin à vent, girouette... 	<ul style="list-style-type: none"> - montrer expérimentalement avec une balance que l'air est pesant. - utiliser un objet pour évaluer la direction et la vitesse du vent. - reconnaître des objets qui fonctionnent grâce au vent.
<p>L'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement en eau. - Eau potable. - Pollution de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer expérimentalement le principe des vases communicants. - réaliser une enquête sur la distribution de l'eau. - donner les caractéristiques d'une eau potable. - citer des causes de pollution de l'eau : péril fécal, produits chimiques. - concevoir un filtre pour rendre l'eau propre. - donner d'autres moyens de rendre l'eau potable.
<p>La matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les trois états de la matière. - Étude d'autres liquides et comparaison avec l'eau. - Étude d'autres gaz (Exemple : le butane). - Évaporation et condensation. - Fusion et solidification. - Mélanges : dissolution et suspension, notion de saturation d'une solution. 	<ul style="list-style-type: none"> - classer des corps en trois groupes : solides, liquides, gaz. - faire passer expérimentalement un corps d'un état à un autre. - associer des changements d'état à un réchauffement ou à un refroidissement. - distinguer fusion et dissolution, solution et suspension.
<p>La lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelques propriétés. - Objets opaques et translucides. - Décomposition du spectre. 	<ul style="list-style-type: none"> - montrer par des expériences simples que la lumière se propage en ligne droite et matérialiser par un schéma les rayons lumineux sur un dessin. - reconnaître des objets opaques et des objets translucides. - réaliser une expérience simple pour décomposer le spectre lumineux et faire la relation avec l'arc-en-ciel.
<p>La chaleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relation entre chaleur et température. 	<ul style="list-style-type: none"> - établir une relation entre le réchauffement d'un corps et l'élévation de sa température.

MILIEU TECHNIQUE.

<p>Les métaux usuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriétés, transformation et utilisation. - Séparation des éléments d'un mélange. 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser une enquête sur les transformations et les utilisations locales de métaux et d'alliages, en déduire quelques propriétés des métaux. - appliquer une technique permettant de séparer les éléments d'un mélange.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les leviers : - Approfondissement de la notion. - Transport d'une charge à l'aide d'un câble. - Instruments permettant de matérialiser l'horizontale et la verticale.	- analyser expérimentalement le fonctionnement d'un levier en mettant en évidence le rapport entre la force à exercer et la longueur du bras. - utiliser un palan ; associer les caractéristiques des différentes parties à leur fonction. - utiliser un niveau à bulle, un fil à plomb. - fabriquer d'autres instruments permettant de matérialiser l'horizontale et la verticale.
Structure d'une ampoule électrique.	- démonter et schématiser une ampoule électrique. - mettre en évidence le rôle du filament.
Moteurs à propulsion d'air, d'eau.	- construire un objet se déplaçant par propulsion d'eau ou d'air. - citer des appareils et si possible des animaux utilisant la propulsion par réaction. - expliquer les transformations d'énergie qui permettent le mouvement.

MILIEU VIVANT

L'homme : - Classification des aliments de l'homme ; leur diversité. - Le mouvement : analyse (Exemple : le saut). - Le squelette : rôle de soutien ; les différentes sortes d'os. - Les muscles : la contraction musculaire.	- classer les aliments de l'homme en fonction de leur origine et en fonction de leur composition. - schématiser différentes étapes d'un mouvement simple. - expliquer le mécanisme d'un mouvement en nommant les organes qui entrent en jeu et en citant leur rôle. - nommer les os des membres. - reconnaître différentes sortes d'os et situer la colonne vertébrale. - décrire l'action des muscles au cours d'un mouvement simple. (Exemple : une flexion).
La vie animale : - La classification vertébrés/invertébrés. - La respiration. - La reproduction. - Bilan sur la manifestation de la vie animale.	- classer les animaux connus en fonction de la présence ou non d'une colonne vertébrale. - classer les animaux connus en fonction de leur mode de respiration (poumons, branchies, et ceux qui respirent dans l'eau et dans l'air selon les époques de leur vie). - classer les animaux connus en fonction de leur mode de reproduction (ovipares, vivipares). - distinguer le mâle de la femelle. - après observations en classe, représenter les différentes étapes de l'évolution d'un animal qui subit des métamorphoses (papillon, grenouille...). - réaliser des fiches d'identité de certains animaux en faisant apparaître : la présence ou non d'une colonne vertébrale, le mode de déplacement, l'alimentation, le mode de respiration, la reproduction.
La vie végétale : - Nutrition des plantes : besoin en eau, sels minéraux lumière. - Reproduction (par les graines, existence d'une plantule). - Bilan sur les manifestations de la vie végétale.	- démontrer expérimentalement que les plantes ont besoin d'eau, de sels minéraux et de lumière. - reconnaître les différentes parties d'une graine et donner leur rôle à partir de l'observation de la germination. - donner les principales caractéristiques de la vie végétale.

REMARQUE : Les thèmes sur la vie animale et la vie végétale devront être traités en relation avec le chapitre sur l'environnement.

EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

OBJECTIFS GENERAUX :

Comme au niveau I, l'éducation morale et civique doit préparer l'enfant à la vie en société, en développant chez lui le sens de la responsabilité d'une part, le désir de participation à la vie sociale d'autre part. Cette éducation concourt à former un homme et un citoyen, c'est-à-dire une personne capable de pratiquer les grandes vertus humaines, de renforcer l'intégration nationale et de promouvoir la compréhension de l'autre et la paix entre les hommes au plan familial, national et international.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- développer le désir de conserver et de transformer l'environnement pour le bien-être de l'enfant et celui de la communauté ;
- aider à intérioriser les idéaux de paix, de coopération et de compréhension mutuelle ;
- stimuler et renforcer l'intérêt de l'enfant vis-à-vis du milieu qui l'entoure ;
- valoriser le sens de la responsabilité pour préparer et améliorer l'héritage communautaire et national :
 - . susciter le respect des Droits de l'homme et du citoyen,
 - . susciter le respect de la propriété privée et du bien commun,
 - . développer le patriotisme,
 - . développer l'effort d'intégration nationale,
 - . développer le sens du respect des civilisations et des cultures des autres,
 - . susciter le désir et la volonté de participer au développement de la communauté en tenant compte de toutes les entités nationales,
 - . aider à apprécier l'importance du dialogue, de la coopération et de la tolérance entre individus, groupes, tribus, générations, peuples et nations,
 - . aider à savoir accueillir les étrangers,
- aider à participer à l'élaboration et à la prise des décisions ;
- aider à se servir des différents moyens d'information à sa portée ;
- aider à participer à la mise en œuvre d'un projet et assurer le contrôle de son exécution,
- développer le sens du beau, du bien, du vrai.

MÉTHODOLOGIE :

En éducation civique, une grande importance doit être accordée à l'habileté à faire des enquêtes. Cette méthode consiste à entraîner l'enfant autant que faire se peut, à :

- observer les événements qui se passent quotidiennement autour de lui ;
- s'exprimer oralement en vue de la collecte des informations ;
- rassembler les données sur ce qui se passe autour de lui et les analyser ;
- émettre des hypothèses ;
- tirer des conclusions à partir des données.

L'enseignement de la morale est un enseignement constant, permanent, qui ne se limite pas à un moment de la journée, mais qui se pratique en toutes circonstances et à travers toutes les disciplines. Le maître devra progressivement conduire l'élève à la pratique d'une morale autonome et rationnelle.

A l'aide des situations concrètes, ou à défaut, en utilisant l'image, le conte, le récit, un fait d'actualité locale, nationale ou internationale, le maître s'attachera à toucher la sensibilité et le cœur de l'enfant, à éveiller en lui le sentiment moral. Il lui inspirera des comportements moraux à partir des exemples tirés de son milieu (classe, école, famille, village, etc.). Il l'amènera à la pratique de la morale par des activités telles que l'application du règlement intérieur de l'école, l'organisation et la gestion de la coopérative scolaire. Le maître retiendra que le message transmis ne sera efficace que s'il est lui-même persuasif et un modèle.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1 et CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Le règlement intérieur de l'école.	- connaître et respecter le règlement intérieur de l'école. - dire les sanctions auxquelles s'expose l'élève au cas où il ne respecte pas le règlement intérieur de l'école.
Le respect de soi et des autres. - La propreté du corps en général. - Le maintien de la propreté des vêtements.	- se laver régulièrement, se brosser les dents chaque jour, se couper les ongles, se couper les cheveux - porter des habits propres.
Le respect de la communauté . - La propreté de la classe, de la cour, de la maison, de la rue...	- garder l'environnement propre pour que les autres respectent notre communauté.
La notion de bien public et de prévoyance.	- éviter le gaspillage (électricité, eau...) et la dégradation des biens individuels et des biens publics (bâtiments...). - prévoir des réserves pour le futur.
L'endurance.	- faire des efforts pour réussir ce qu'on fait.
L'estime de soi, la volonté.	- se montrer toujours capable de pouvoir réussir.
La maîtrise de soi.	- ne pas s'énervier, éviter de poser des actes non contrôlés.
L'obéissance vis-à-vis des supérieurs.	- ne pas contredire les ordres des supérieurs (maîtres, parents, autres aînés).
Le respect vis-à-vis : - des parents, maîtres, aînés - des camarades - des personnes âgées et des handicapés	- saluer tout le monde par un bonjour ou bonsoir ou bonne nuit. - se lever quand un supérieur entre. - ne pas tendre la main le premier à un supérieur. - utiliser à bon escient les termes Monsieur, Madame, Mademoiselle, Honorable, Excellence. - demander correctement la permission, pardon, dire merci quand il le faut. - céder sa place et passage aux aînés et aux handicapés.

L'intégration des handicapés.	<ul style="list-style-type: none"> - jouer et faire des activités avec des personnes handicapées. - appliquer toutes les règles de politesse vis-à-vis des personnes handicapées. - aider les handicapés à surmonter leur handicap.
La sincérité, l'honnêteté.	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas mentir quel que soit le cas.
L'acceptation de l'opinion d'autrui.	<ul style="list-style-type: none"> - écouter attentivement ce que dit l'autre ; - ne pas rejeter ce que dit l'autre sans raison
La solidarité, la charité.	<ul style="list-style-type: none"> - partager avec les autres en cas de nécessité.
Les droits et les libertés de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> - citer les droits et les libertés de l'enfant ; - dire ceux qui doivent assurer ces droits et libertés.
La paix.	<ul style="list-style-type: none"> - définir la notion de paix : absence de querelles, de bagarres, de guerre. - éviter et faire éviter tout ce qui peut causer les querelles, les bagarres, la guerre entre des individus.
La serviabilité.	<ul style="list-style-type: none"> - rendre service librement et bénévolement à son entourage.
La tolérance.	<ul style="list-style-type: none"> - pardonner à son camarade même quand il ne veut pas reconnaître son tort, sa faute.
Le respect.	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas ridiculiser les autres à cause de leurs origines, cultures, croyances, opinions.
Le respect de l'opinion de la majorité.	<ul style="list-style-type: none"> - s'incliner aux décisions de la majorité
La coopération.	<ul style="list-style-type: none"> - accepter de travailler avec les autres et de s'entraider.
La modestie.	<ul style="list-style-type: none"> - ne rien exagérer.
la tempérance.	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas se vanter d'être plus fort, plus brillant que les autres.
La justice.	<ul style="list-style-type: none"> - éviter d'être partial quand il faut juger une affaire ou jouer le rôle de témoin.
La prudence.	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer la notion de prudence vis-à-vis des hommes, des animaux, et de la végétation.
Les accidents domestiques, de la circulation...	<ul style="list-style-type: none"> - dire comment prévenir les accidents.
L'esprit d'initiative.	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer à travers des exemples.
La conscience : notion de bien et de mal.	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer les notions de conscience, de bien et de mal avec des exemples.
Le choix des loisirs.	<ul style="list-style-type: none"> - donner l'exemple de bons loisirs et de mauvais loisirs.
Le clanisme, le tribalisme, le népotisme, la corruption.	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer chaque notion et en donner les dangers.
La démocratie.	<ul style="list-style-type: none"> - citer les principes de la démocratie. - expliquer les notions de « loi de la République », et de « opinion de la majorité ». - expliquer chaque devoir avec des exemples. - respecter les lois et règlements de la République.

<p>La défense civique : personnes suspectes, objets suspects, conversations et manœuvres suspectes, secret de la dénonciation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - signaler la présence de toute personne ou tout objet suspects d'atteinte à la liberté et à la sécurité des personnes et des biens dans votre maison, dans une réunion, au quartier, au village, au coin de la rue. - signaler toute conversation ou manœuvre susceptible d'atteinte à la souveraineté de votre pays ou à la sécurité de votre famille, de votre village ou de votre pays. - ne pas dénoncer le dénonciateur des personnes, des conversations, des manœuvres et des objets suspects.
<p>Le devoir de respecter les lieux publics et sacrés (lieux de culte).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - citer les lieux publics et sacrés. - dire pourquoi il ne faut pas les profaner.
<p>L'administration de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Délégué du Gouvernement - le Maire, le Conseil municipal - le Commissariat de police - la gendarmerie - la Justice. 	<ul style="list-style-type: none"> - dire par qui est désigné le Délégué du Gouvernement auprès d'une Communauté urbaine. - citer les attributions du Délégué du Gouvernement, du Maire, des Conseillers municipaux et du Conseil municipal. - dire le rôle du commissariat de police, de la gendarmerie et de la justice dans une ville.
<p>L'administration du quartier, du village, du canton.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - indiquer le mode de désignation de ces personnalités. - dire le titre et les fonctions de la personnalité placée à la tête d'un quartier, d'un village, d'un canton.
<p>L'administration des unités administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> - le district, - l'arrondissement - le département - la province 	<ul style="list-style-type: none"> - dire le titre et les fonctions de la personnalité placée à la tête de chacune de ces unités administratives

HISTOIRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

L'enseignement de l'histoire doit permettre d'accéder à l'esprit d'objectivité. En effet, l'histoire participe à l'éveil de la curiosité chez l'enfant. Elle développe l'aptitude à établir des relations entre les événements, l'aptitude à la communication. Elle donne naissance à l'esprit d'initiative et permet le développement du sens de la liberté et de la tolérance.

L'enseignement de l'histoire doit aussi permettre d'acquérir le sens historique. A ce propos elle doit permettre la prise de conscience de la structuration (recul, localisation, rectification, causalité temporelle). A partir de la réflexion sur les événements du passé, l'histoire permet d'avoir une attitude critique devant le monde actuel. Elle permet de saisir les progrès des hommes à travers les siècles par une prise de conscience de la solidarité entre les générations.

L'enseignement de l'histoire permet également la prise de conscience du rôle social, économique et culturel du Cameroun et de l'Afrique dans le passé. Il doit permettre à l'enfant de prendre conscience du rôle joué par les Africains en général et les Camerounais en particulier dans le passé, de leur contribution aux progrès de l'humanité, de leur qualité d'hommes que le fait colonial a ignoré.

A l'issue de la scolarité primaire, l'enfant devra être conscient de la place qu'il occupe dans la société actuelle et du rôle qui doit être le sien, de la solidarité nécessaire entre les Camerounais pour une meilleure évolution, et des liens qui unissent sa patrie à l'humanité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

A l'issue du niveau II, l'enfant sera capable de :

- se situer dans le temps : passé, présent ;
- situer un événement par rapport à un autre (événement personnel, événement local, événement national et international) ;
- rapporter les faits saillants de sa propre histoire, de l'histoire locale, nationale et internationale .

MÉTHODOLOGIE :

Elle se fonde sur le concret et le semi-concret, sur l'expérience personnelle de l'enfant et sur les diverses sources d'information (documentation, enquêtes...).

On partira du vécu de l'enfant vers son passé, des événements actuels vers les faits passés par l'observation directe du milieu local et de ses ressources, à défaut par l'observation des substituts de la réalité historique. On développera le goût de la recherche personnelle par la pratique des enquêtes dans les familles, auprès des chefs et des anciens, par le recueil des témoignages, des souvenirs, des anecdotes...

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
<p>La notion de temps</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jour où nous sommes, les jours de la semaine, le mois. - La date, le passé, le présent, l'avenir. - Le trimestre; le semestre. - L'année, le siècle. - L'âge des personnes : les frères et sœurs, les élèves, les parents, les grands-parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les jours de la semaine. - donner le nombre de jours de chaque mois. - lire correctement un calendrier. - donner la date d'aujourd'hui, d'un passé proche, d'un avenir proche. - dire ce qu'est un trimestre, un semestre. - dire le nombre de mois, de semaines et de jours d'une année, définir le siècle. - indiquer son âge. - comparer l'âge des membres de la famille et des camarades.
<p>L'histoire de la localité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion d'histoire. - L'origine du site, du nom de la localité. - La famille. - Les grandes figures historiques de la localité. - Évolution historique de la localité : économie, organisation sociale et population. 	<ul style="list-style-type: none"> - définir sommairement la notion d'histoire. - donner l'origine du site et du nom du site (village, quartier). - raconter l'origine de la famille. - donner les noms des grandes figures qui ont marqué la vie du village ou du quartier. - dire ce qui existait et qui a disparu ou qui n'est plus le même, dans le domaine de l'économie, des traditions et de la population.
<p>Le peuplement du Cameroun.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mouvements migratoires dans le Nord (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord). - Les mouvements migratoires dans les Hauts-Plateaux de l'Ouest et du Nord-Ouest. - Les mouvements migratoires dans le Centre, le Sud et l'Est. - Les mouvements migratoires dans la Côte (Littoral et Sud-Ouest). 	<ul style="list-style-type: none"> - situer les grands mouvements migratoires : les peuples, la période d'occupation et les activités principales.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
L'arrivée des Européens au Cameroun. <ul style="list-style-type: none"> - Les expéditions et leurs objectifs. - Les premiers contacts et la découverte du Cameroun. - Les voies de pénétration à l'intérieur du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - dire les principaux objectifs qui ont poussé les Européens à venir au Cameroun. - dire où, quand, avec qui et comment les Européens ont établi les premiers contacts avec le Cameroun ; indiquer l'origine du nom Cameroun. - identifier et situer sur une carte les différentes voies de pénétration des Européens.
Les Religions au Cameroun. <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation de l'Islam - L'implantation du Christianisme. - L'animisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - situer les principales zones et indiquer les périodes d'implantation de l'Islam ; du Christianisme au Cameroun. - citer les caractéristiques de l'animisme.
L'exploration du Cameroun par les Européens. <ul style="list-style-type: none"> - Les Allemands. - Les Anglais. - Les commerçants européens. - Les Missionnaires européens. 	<ul style="list-style-type: none"> - donner les noms des explorateurs allemands ; des anglais qui sont arrivés au Cameroun - situer sur une carte la zone et indiquer la période de leur exploration. - citer les premières Maisons de Commerce installées, les régions de leur installation, la période et indiquer les produits commercialisés. - citer les premiers Missionnaires Européens installés au Cameroun, et les régions de leur installation.
L'occupation du Cameroun par les Allemands. <ul style="list-style-type: none"> - Les commerçants et leur type d'administration. - Les explorateurs et leur type d'administration. 	<ul style="list-style-type: none"> - donner les noms des premiers commerçants et caractériser leur type d'administration. - donner les noms des premiers explorateurs allemands et caractériser leur type d'administration.
La Résistance à la pénétration européenne au Cameroun <ul style="list-style-type: none"> - Dans le Nord (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord). - Dans le Centre, le Sud et l'Est. - A l'Ouest et dans le Nord-Ouest. - Dans la côte (Littoral, Sud-Ouest). 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les personnalités qui ont organisé la résistance à la pénétration européenne et la période de leur résistance dans les différentes régions.

<p>La Pacification du Cameroun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charles ATANGANA - GALEGA de BALI - Von STETTEN - Hans DOMINIK - Paul ZINGRAFF. 	<ul style="list-style-type: none"> - présenter chaque personnalité, décrire son œuvre, indiquer la période et son lieu d'action.
<p>Un grand chef : Le Roi NJOYA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sa naissance et son règne. - Son œuvre (l'art, l'écriture bamoun, la religion). 	<ul style="list-style-type: none"> - donner la date de naissance du Roi NJOYA et indiquer la période de son règne. - décrire l'œuvre du Roi NJOYA (l'art, l'écriture bamoun, la religion). - dire ce qui marque le début, les périodes fortes et la fin du règne du Roi NJOYA.
<p>La Première Guerre Mondiale (1914 - 1918) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Guerre : causes. - Les Conséquences de la Guerre au Cameroun. - Les Allemands sont chassés du Cameroun. - Les Français et les Anglais se partagent le Cameroun. 	<ul style="list-style-type: none"> - situer la 1^{ère} guerre mondiale. - citer les causes ayant entraîné la Première Guerre Mondiale. - citer les conséquences de cette guerre au Cameroun. - dire quand et par qui les Allemands sont chassés du Cameroun. - dire quand et comment les Anglais s'installent dans la zone occidentale du Cameroun et les Français dans la zone orientale.
<p>Le Régime de Mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Cameroun français. - Le Cameroun britannique. 	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer ce qu'est le régime de Mandat et le rôle de la S.D.N (Société des Nations). - décrire l'œuvre de la France pendant le Mandat. - décrire l'œuvre de la Grande-Bretagne pendant le Mandat.

GEOGRAPHIE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

L'enseignement de la géographie contribue à :

- développer :
 - . l'aptitude à la communication ;
 - . l'esprit d'objectivité ;
 - . l'esprit de solidarité entre les hommes et les nations.
- promouvoir le développement économique et social.
- rendre l'enfant capable :
 - . d'observer (observation directe, observation médiata) ;
 - . de percevoir les distances ;
 - . de représenter les faits et phénomènes et de les localiser ;
 - . d'enquêter, comparer les informations sur la localité, le pays, l'Afrique et le monde ;
 - . d'utiliser le langage géographique ;
 - . de se servir des moyens de repérage et de s'orienter ;
 - . de lire les courbes de niveau et les graphiques ;
 - . de classer et d'exploiter les documents ;
 - . de définir le milieu naturel dans lequel il vit ;
 - . de comprendre les différentes formes d'activités pratiquées et envisagées au niveau local et national (tourisme, agriculture, élevage) ;
 - . de comprendre l'influence réciproque des milieux naturels et humains ;
 - . d'allier le concret à l'abstrait ;
 - . de respecter la nature.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

A l'issue du niveau II, l'élève sera capable :

- de s'orienter dans l'espace ;
- de localiser les faits géographiques ;
- d'évaluer les distances ;
- d'utiliser un vocabulaire précis ;
- d'identifier quelques éléments physiques et humains de son environnement.

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE :

Elle se fonde sur le concret, le semi-concret, l'expérience de l'enfant, l'observation, l'analyse, la représentation et les diverses sources d'information (documentation, enquêtes ...). Enfin, elle s'appuie sur l'environnement de l'enfant et les différents éléments dudit milieu. Il s'agit de faire observer, de localiser, de décrire, d'expliquer, de démontrer les liens qui existent entre l'homme et les faits géographiques.

Il sera nécessaire d'utiliser la méthode active et concrète fondée sur l'observation. L'enseignement de la géographie devra être moins verbal ; ceci exigera :

- l'observation sur le terrain ;
- l'observation des gravures (films, diapositives) ;
- l'examen des cartes ;
- l'analyse des textes et des données statistiques.

Les différentes phases d'une étude conduite par une enquête seront :

a) Un travail de recherche, d'exploration et d'analyse :

- observer le fait géographique sur le terrain ;
- contrôler, préciser, compléter les observations recueillies ;
- compléter par l'observation des documents (images, diapositives, films, textes) se rapportant au même fait.

b) Un travail d'exploitation et de réflexion qui consistera à amener l'enfant à réfléchir, à raisonner et transcrire les connaissances acquises.

c) Un travail de représentation qui se fera sous différentes formes :

- croquis (réalisés à la suite de l'observation) ;
- profils (reproduction de surfaces planes, des pentes, des accidents de terrain) ;
- coupes schématiques ;
- blocs diagrammes ;
- moulage de différents types de relief (montagnes, vallées, plaines, plateaux, cours d'eau, volcans) ;
- graphiques.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Les astres : - La terre, le soleil, la lune, les étoiles. Le jour-la nuit.	- pour chaque astre : donner la définition, la forme et l'importance. - pour le soleil et la lune : dire le moment et le lieu du lever et du coucher. - dire la durée du jour et celle de la nuit. - dire la différence entre le jour et la nuit.
Le relief. - Vallées, plaines, plateaux, collines, montagnes.	- dessiner et nommer les différentes formes de relief : vallées, plaines, collines, montagnes, plateaux.
Le climat. - Les éléments du climat. - Le temps qu'il fait. - Les différentes saisons de la localité.	- identifier et expliquer les éléments du climat : la température, le vent, la pluie, les nuages, la neige. - dire le temps qu'il fait : chaud, froid, humide, pluvieux, sec... - dire ce qui caractérise chaque temps. - dire le nombre de saisons que connaît la localité.
Les étendues et les cours d'eau. - L'étang, le puits, le lac. - La source, le ruisseau, la rivière, le fleuve. - La mer, l'océan.	- donner la définition de chaque étendue d'eau. - donner la définition de chaque type de cours d'eau. - donner la définition de la mer, de l'océan.
La végétation. - La forêt. - La savane, la steppe.	- décrire chaque type de végétation.
Les animaux. - Les animaux de la forêt. - Les animaux de la savane.	- citer des animaux qui vivent dans la forêt et des animaux qui vivent dans la savane. - citer les animaux qui vivent à la fois dans la forêt et dans la savane.
Les activités humaines. - Au village : la chasse, la cueillette, l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'artisanat, le commerce. - En ville : le commerce, les transports, l'industrie, les services publics et privés.	- dire en quoi consiste chaque activité.
Les moyens de transport.	- décrire chaque moyen de transport et indiquer le lieu de son utilisation (terre, air, eau, rail).

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Les divisions du temps. - L'heure, le jour ; la semaine, le mois, le trimestre, le semestre, l'année.	- donner les caractéristiques de chaque division du temps.
Les points cardinaux. - Comment s'orienter : la boussole, le soleil, les étoiles.	- nommer les points cardinaux. - utiliser une boussole, le soleil, les étoiles et dire comment s'en servir pour s'orienter.
Les étendues et les cours d'eau.	- donner la définition de chaque étendue d'eau (l'étang, le lac, le fleuve, la mer, l'océan).
Les îles, le golfe, la baie.	- définir ce qu'est une île, un golfe, une baie.
Les terrains et les sols. - Terrains perméables et imperméables. - Sols arables, sols fertiles et sols arides.	- donner les caractéristiques des terrains perméables ou imperméables. - définir ce qu'est un sol arable, un sol fertile, un sol aride.
Les saisons et la végétation. - La saison sèche et la saison des pluies. - Les nuages et la pluie.	- donner les caractéristiques de chaque saison et dire ses effets sur la végétation. - dire comment se forme la pluie.
L'homme et la végétation. - Les types de végétations. - Les effets des feux de brousse. - Les effets du reboisement, du déboisement. - L'utilisation de la végétation (toutes sortes).	- décrire les types de végétation du Cameroun. - dire les conséquences des feux de brousse, du déboisement (avancée de la savane, désertification) - dire les avantages du reboisement, les conséquences du déboisement pour l'environnement. - dire l'importance de la végétation et comment la protéger et l'utiliser à bon escient.
L'homme et les animaux. - L'utilisation des animaux : transport, agriculture, nourriture - La chasse.	- dire comment il les utilise. - dire les activités qui conduisent à faire disparaître les animaux. - dire pourquoi il faut réglementer la chasse.
Les activités de l'homme.	- énumérer les différentes activités de la ville ; puis, celles qui polluent l'environnement.
Les hommes et les races. - L'ethnie, la tribu, le clan, le lignage. - Les Noirs, les Blancs, les Rouges, les Jaunes.	- définir chacun de ces mots. - donner les caractéristiques de chaque race; et le lieu géographique d'implantation pour chacune.
Les voies de transport. - Terrestres (pistes et routes), maritimes, aériennes, ferroviaires et fluviales.	- donner les caractéristiques de chaque type de transport et déterminer le moyen de transport utilisé.
La carte géographique - Le plan, la carte ; l'échelle.	- définir ce qu'est un plan, une carte géographique, et les lire. - lire l'échelle sur une carte.

HYGIENE PRATIQUE ET EDUCATION A LA SANTE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

En matière d'hygiène et de santé, le seul apport des connaissances ne suffit pas. Il faut donner à la formation un caractère pratique où apprentissage et action sont étroitement associés.

L'enseignement de l'hygiène et de la santé doit viser à :

- donner à l'enfant les moyens de protéger sa santé par le développement d'actions de prévention ;
- informer l'enfant sur les problèmes d'hygiène communautaire en vue de participer à son amélioration ;
- faire de l'enfant un acteur et messager de la santé et de l'hygiène pratique dans sa communauté.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Comme au niveau I, l'enseignement de l'hygiène et de la santé vise à :

- faire comprendre à l'enfant que pour être et rester en bonne santé, on a besoin de vivre dans un environnement sûr et sain ;
- faire comprendre à l'enfant qu'il faut protéger et améliorer l'environnement pour rester en bonne santé ;
- rendre l'enfant capable de diffuser les idées ci-dessus aux parents, aux autres enfants et à l'entourage.

MÉTHODOLOGIE :

L'Enseignement de l'hygiène et de la santé doit s'appuyer sur la méthode *l'enfant pour l'enfant*. Cette démarche s'efforce à :

- faire acquérir simultanément de nouvelles connaissances liées à de nouveaux savoir-faire ;
- organiser l'apprentissage sous forme d'activités attrayantes et amusantes ;
- faire le lien entre le savoir disponible à l'école et les besoins de la vie courante.

Les étapes de cette méthode sont :

- le choix du thème à aborder avec l'enfant ;
- en apprendre plus sur le thème par des enquêtes ;
- discuter les résultats de ces enquêtes ;
- planifier une action ;
- agir ;
- discuter des résultats des actions planifiées et exécutées.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1 - CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Il faut bien se nourrir pour être en bonne santé.	- citer les principaux aliments et leur importance pour notre corps. - donner les conséquences d'une mauvaise alimentation.
Il faut respirer l'air pur pour être en bonne santé.	- expliquer pourquoi il faut respirer l'air pur. - dire ce qui peut arriver si on ne respire pas l'air pur. - dire les conséquences d'un air pollué et comment combattre la pollution.
Il faut se reposer, dormir et se divertir pour être en bonne santé.	- expliquer l'importance du repos, et du divertissement.
Il faut faire des exercices physiques.	- expliquer l'importance des exercices physiques pour notre santé.
Il faut maintenir son organisme en équilibre.	- donner les conditions à satisfaire pour maintenir son corps en équilibre.
Il faut porter des vêtements propres et repassés.	- expliquer pourquoi porter des vêtements propres et repassés. Le maître contrôlera la propreté des habits des élèves à chaque début des classes.
Il faut éviter les parasites de la peau et des cheveux.	- citer les parasites de la peau et des cheveux et dire comment les éviter ou s'en débarrasser. - dire en quoi ces parasites sont nuisibles pour la santé et la vie en public. Le maître contrôlera l'existence des parasites chez les élèves à chaque début des classes.
Il faut éviter d'avoir la gale.	- décrire ce qu'est une gale, sa cause, ses conséquences, son traitement et sa prévention. Le maître contrôlera l'existence des parasites chez les élèves à chaque début des classes.
Il faut éviter d'avoir les chiques.	- décrire une infection par les chiques et les précautions à prendre pour prévenir une infection. Le maître contrôlera l'existence des chiques chez les élèves à chaque début des classes.
Il faut éviter la carie dentaire et les problèmes des gencives.	- décrire les causes le soin et la prévention de la carie et du mal des gencives. Le maître contrôlera la propreté des dents chez les élèves à chaque début des classes.
Il faut éviter de consommer des aliments contaminés.	- expliquer ce qu'est un aliment contaminé, identifier les facteurs de contamination des aliments. - dire comment conserver les aliments à l'abri de la contamination.
Il faut suivre un régime alimentaire équilibré pour éviter la malnutrition.	- expliquer ce qu'est un repas équilibré et en composer. - expliquer ce qu'est la malnutrition, la sous-nutrition et comment les éviter.
Il faut maintenir son environnement propre. - L'école, la salle de classe, la cour, les latrines, la maison et ses alentours	- donner les caractéristiques d'un milieu propre.
Il faut consommer de l'eau potable.	- décrire ce qu'est une eau potable et une eau non potable. - dire les conséquences de la consommation d'une eau sale, - dire comment on peut rendre une eau potable en ville, au village.

<p>Il faut vivre dans un environnement propre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les animaux et la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les animaux nuisibles à la santé et dire comment lutter contre eux. - dire comment garder les bêtes domestiques pour maintenir l'environnement sain.
<p>Il faut éviter la contagion des maladies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les causes et les voies de transmission des maladies. - dire comment éviter d'être contaminé.
<p>Il faut éviter le paludisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - définir le paludisme (symptômes et maladies) et sa transmission. - décrire les moyens de lutte et dire ce qu'il faut faire lorsqu'on est attaqué par le paludisme.
<p>Il faut éviter d'être contaminé par les vers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les vers habituels et leur mode de pénétration dans l'organisme. - dire les conséquences de l'infestation de vers et comment se soigner. - dire comment prévenir les vers.
<p>Il faut être propre pour se protéger contre les maladies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer les conséquences de la malpropreté (maladies). - expliquer les avantages de vivre dans la propreté (bonne santé).
<p>Il faut se faire vacciner pour s'immuniser contre les maladies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - définir ce qu'est l'immunisation et l'immunité. - dire les avantages du vaccin. - nommer les maladies contre lesquelles on peut être immunisé.
<p>Les étapes du secourisme et des premiers soins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer les principes généraux à appliquer en cas d'accident ou de premiers soins.
<p>Attention aux écorchures et blessures légères (le tétanos).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - dire le danger qu'il y a à ne pas vite se soigner.
<p>Il faut vite arrêter l'hémorragie du nez (ou épistaxie).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer le danger d'une hémorragie. - décrire comment vite arrêter l'hémorragie du nez ou épistaxie.
<p>Attention aux morsures de serpent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - décrire un serpent venimeux et qu'il transmet dans le corps de l'homme après l'avoir mordu. - expliquer les mesures à prendre en cas de morsure de serpent.
<p>Attention à l'asphyxie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer les cas d'asphyxie (causes). - décrire les soins à appliquer à l'asphyxié.
<p>Les services de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La case santé, le centre de santé, l'hôpital, la clinique. - La pharmacie. - Le personnel de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer les services que peut offrir chacune de ces structures. - dire pourquoi il faut d'abord consulter le médecin avant de consulter les guérisseurs. - établir la différence entre un médecin, un guérisseur traditionnel et un charlatan. - expliquer ce qu'est une pharmacie. - expliquer le rôle du pharmacien. - dire ce qu'il faut avoir pour aller dans une pharmacie. - dire le rôle du médecin, de l'infirmier, de la sage-femme, du technicien de laboratoire et du technicien sanitaire.

ACTIVITES PRATIQUES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Les activités pratiques visent à atteindre les mêmes objectifs à tous les niveaux d'éducation primaire. Mais il convient de les répéter pour chaque niveau.

Par activités pratiques, il faut entendre toutes les activités de production ou d'intérêt général qui tendent à faire acquies à l'élève l'habileté manuelle, le goût de la création. Ces activités regroupent les travaux d'agriculture, d'élevage, de pêche et de chasse, d'artisanat, d'économie familiale et de technologie.

Les activités pratiques doivent être comprises comme une série d'activités au cours desquelles la théorie et la pratique sont intimement liées. En outre, dans le cadre de l'interdisciplinarité, toute pratique tiendra compte des acquis des autres disciplines d'enseignement : sciences, géographie, mathématiques, hygiène, langue etc...

Ces activités demandent à l'élève attention, adresse, habileté à employer les outils et les matériaux de son environnement, persévérance, goût du travail bien fait. Ce sont là quelques qualités indispensables à l'individu dans la vie sociale.

Les activités pratiques préparent les enfants à leur future vie de citoyens producteurs

Voir pages 50 et 51 des nouveaux programmes du niveau I.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1 - CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
DESSIN, DECORATION ET PEINTURE.	
Dessins : - libre. - de mémoire. - d'observation. - d'imagination.	- réaliser un dessin en respectant le sens et la proportion de l'objet et en différenciant les formes.
Eléments décoratifs.	- affiner la reproduction d'objets en vue de la décoration.
Peinture.	- combiner des couleurs à partir des couleurs primaires (bleu, jaune, rouge). - réaliser des couleurs à partir des produits naturels et les utiliser dans la décoration. - peindre des tableaux.
L'expression de la luminosité : clair, obscur, ombre, rythme et harmonie, contraste.	- réaliser des décorations suivant le degré de luminosité choisie ou indiquée.
MOULAGE ET MODELAGE	
Fabrication de la barbotine et des objets de poterie.	- préparer de la barbotine à partir de l'argile. - fabriquer des objets par modelage.
PLIAGE ET DECOUPAGE	
Découpage des carrés, triangles losanges.	Voir programme du Niveau I.
Fabrication d'enveloppes, de boîtes de formes variées et de porte-crayons.	- utiliser le matériel approprié pour fabriquer des enveloppes, des boîtes et des porte-crayons.
TRICOTAGE ET RACCOMMODAGE.	
Réalisation des différents points de tricotage.	- combiner différents points de tricotage sur un même tissu pour réaliser une frise.
Raccommodage des habits.	- raccommoder un habit déchiré. - mettre des boutons sur un habit.

CONSERVATION DE L'ENERGIE

Conservation de l'eau et de l'énergie électrique.	Voir programme du Niveau I.
---------------------------------------------------	-----------------------------

AGRICULTURE ET ELEVAGE.

Les outils de jardinage.	- entretenir et bien utiliser les outils de jardinage.
La fertilisation du sol. - Le compost, le fumier.	- préparer du compost, l'utiliser dans un jardin. - utiliser le fumier pour fertiliser un jardin.
Les périodes des cultures.	- dire les périodes des cultures dans la localité et les différentes cultures pratiquées.
La préparation du sol.	- choisir la méthode de fertilisation du sol.
La culture des différentes plantes.	- cultiver par boutures, par graines, rejetons, repiquage, rhizomes, bulbes, semis.
La pépinière.	- réaliser une pépinière.
L'entretien du jardin.	- arroser un jardin en respectant les règles. - pratiquer le désherbage.
La lutte phytosanitaire.	- citer les maladies des plantes de la localité. - lutter contre les maladies des plantes de la localité.
L'appauvrissement du sol.	- appliquer une pratique pour éviter l'appauvrissement du sol.
Les méthodes de conservation.	- expliquer les différentes méthodes de conservation des légumes et autres récoltes.

ELEVAGE

L'élevage des animaux domestiques de la localité.	- dresser la liste des aliments de chaque animal domestique. - construire leur habitat. - dire comment prendre soin de ces animaux.
Les maladies des animaux domestiques.	- citer et décrire les manifestations des maladies des animaux de la localité. - dire les moyens de prévention de ces maladies. - dire comment soigner ces maladies.

PISCICULTURE

La pisciculture.	- Expliquer comment on élève les poissons dans un étang.
------------------	----------------------------------------------------------

MUSIQUE, CHANT ET CULTURE NATIONALE

L'introduction de la musique et de la culture nationale (danses, contes, proverbes, dictons, ...) dans les programmes de l'école primaire, à tous les niveaux, constitue une innovation.

Le chant et la musique sont des activités à dominante musicale, alors que les danses font partie des activités à dominante corporelle.

La culture nationale est un moyen par lequel l'école peut contribuer à conserver et au besoin à améliorer le patrimoine chorégraphique national et savoir également s'exprimer dans d'autres danses étrangères.

Toutes ces activités contribuent à la formation esthétique de l'enfant.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Voir les nouveaux programmes du niveau I page 54.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

À l'issue du niveau II, en plus des acquis du niveau I, l'enfant doit être capable de :

- exécuter l'hymne national en français et en anglais (refrain et deux couplets) ;
- exécuter quelques chansons à une et à deux voix, en français et en anglais : chants gais et vifs, reposants et calmes, airs énergiques et entraînants, susceptibles d'accompagner la marche, airs rythmés et dansants ;
- organiser et exécuter quelques danses traditionnelles ;
- exécuter quelques danses du folklore français, anglais et d'ailleurs ;
- rythmer des chansons avec quelques instruments à percussion plus nombreux qu'au niveau I.
- reconnaître :
 - . une portée musicale, l'ordre des lignes et des interlignes, l'usage des lignes supplémentaires ;
 - . la forme des notes (ronde, blanche, noire, croche) ;
 - . l'usage de la clé de sol et les noms des 7 notes posées sur la portée pour marquer la hauteur des sons.
- lire et solfier les notes sur une portée dans la gamme diatonique de DO majeur ;
- battre les mesures simples à temps binaire et ternaire en marquant les temps forts ;
- respecter quelques nuances (forte, fortissimo, crescendo, decrescendo, ...)

MÉTHODOLOGIE :

Pour éveiller, former et affiner le sens auditif et l'instrument vocal naturel du chanteur-auditeur, il convient avant tout de provoquer son intérêt en lui présentant d'une manière vivante, sous des formes attrayantes, les sons, les accords, les faits sonores concrets : chants, musique, instruments et solfège.

a. Chant :

Voir les nouveaux programmes du niveau I page 55.

b. Musique

L'éducation musicale comporte deux aspects :

- l'appréciation de la musique ;
- la technique du solfège.

Les auditions porteront sur des genres de plus en plus diversifiés et tendront à élargir progressivement la culture musicale des élèves.

De plus, en faisant appel à l'activité de l'oreille, de la voix, du corps, de la mémoire des sons, de l'imagination et de la sensibilité, à l'aide du chant, réalité musicale concrète accessible à tous, on abordera l'étude théorique de la musique. Cette étude portera essentiellement sur :

- l'initiation à la technique du solfège ;
- l'entraînement à jouer des instruments de musique les plus courants dans la localité.

c. Culture nationale : danses, contes, proverbes, dictons...

Dans ce domaine et pour tous les niveaux de l'école primaire, il n'existe pratiquement pas de méthodes spécifiques destinées à l'étude pratique de tel ou tel aspect de la culture nationale. Toutefois, la danse suivra la même démarche que celle du chant.

Pour les contes, proverbes, dictons, la démarche sera la suivante : - Audition globale - Compréhension - Moralité

Cependant, une grande latitude est laissée aux maîtres pour faire appel, soit à certains collègues, soit principalement aux artistes de la localité où l'école est implantée, soit à certains élèves habiles, soit à toute autre personne ressource. Ce sont eux qui, en cas de besoin, remplaceront le maître et enseigneront les danses locales et/ou étrangères ou raconteront pour l'intérêt de tous des histoires de la localité, de la région.

C'est avec certaines de ces danses que les maîtres animeront les diverses manifestations officielles ou celles de fin d'année scolaire.

Contenus et objectifs d'apprentissage : CE1 - CE2

CONTENUS D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
INITIATION AU CHANT	
Hymne national. Chants camerounais . Chansons avec reprise en chœur ou à deux voix. Chansons de circonstances.	<ul style="list-style-type: none"> - exécuter l'hymne national en français et en anglais (les deux couplets et le refrain) - exécuter quelques chansons à une et/ou à deux voix en langues nationales, en français et/ou en anglais. - exécuter des chansons de jeux avec reprise en chœur ou à deux voix. - exécuter des chansons de circonstances du milieu avec les gestes appropriés.
INITIATION AU RYTHME	
Chansons camerounaises. Chansons du folklore français, anglais et/ou d'ailleurs. Rythme local et autres variantes. Jeux rythmés.	<ul style="list-style-type: none"> - rythmer ces chansons avec quelques instruments à percussion - exécuter le rythme de danse du milieu et une variante de ce rythme - exécuter des jeux rythmés avec des instruments à percussion (tambours, tam-tams, balafons, grelots, castagnettes...)
INITIATION À LA MUSIQUE	
La gamme de do et la quinte de do, sur l'accord parfait.	<ul style="list-style-type: none"> - vocaliser sur la gamme de do, la quinte de do - sol et sur l'accord parfait do - mi - sol - do en montant et en descendant.
La mesure à 2, 3, 4 temps.	<ul style="list-style-type: none"> - exécuter la mesure à 2, 3, 4 temps en marquant les temps forts.
Dessin et place des notes sur la portée avec la clé de sol (CE2).	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître une portée musicale, l'ordre des lignes, de interlignes, l'usage des lignes supplémentaires, la forme des notes (ronde, blanche, noire, croche), l'usage de la clé de sol et les noms des 7 notes placées sur la portée dans la gamme diatonique de Do majeur.
CULTURE NATIONALE	
Jeux divers chantés et mimés.	<ul style="list-style-type: none"> - organiser des jeux ou des chansons du milieu en utilisant les paroles ou en mimant. - organiser des manifestations culturelles.
Comptines et contes.	<ul style="list-style-type: none"> - organiser ou enseigner des séances de comptines ou de contes.
Proverbes.	<ul style="list-style-type: none"> - dire et expliquer des proverbes simples du milieu et/ou d'ailleurs.
Coutumes et traditions.	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer les coutumes et traditions du milieu et d'ailleurs.
Danses.	<ul style="list-style-type: none"> - exécuter les danses locales et d'ailleurs.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

MÉTHODOLOGIE :

Voir les nouveaux programmes du niveau I pages 57 et 58.

NB :

Au niveau II précisément, sur le plan somatique, l'enfant est caractérisé par son passage du type bréviline au type longiligne et sa respiration abdominale devient thoracique, ce qui lui permet de soutenir plus longtemps un effort modéré.

Compte tenu de ces aspects, le maître devra :

- orienter les séances vers l'auto-encadrement des élèves ;
- présenter les activités toujours sous forme de jeux et d'une manière globale, mais avec un respect de plus en plus strict des règles ;
- solliciter des efforts modérés type persévérance, endurance aérobie (c'est-à-dire effort avec contrôle de la respiration) ;
- éveiller au cours des jeux ou des efforts collectifs le sens de la responsabilité, de la collaboration, de la solidarité et de la tolérance ;
- recourir à l'utilisation de la compétition pour le développement de l'esprit d'équipe ;
- encourager l'initiative et la créativité ;
- intervenir de façon brève et précise.

AGIR AVEC AGILITÉ.

Agilité.	<ul style="list-style-type: none">- maîtriser son équilibre.- adapter son action à l'autre et maîtriser sa force.- adapter son action avec un ou des partenaires.
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

EXPRESSION.

Danser. <ul style="list-style-type: none">- Jeux chantés-danses- Danses créatives	<ul style="list-style-type: none">- écouter, regarder, comparer, imiter et reproduire corporellement une danse, seul ou en groupe.- créer corporellement une danse, seul ou en groupe.
Mimer.	<ul style="list-style-type: none">- imiter corporellement un animal ou un personnage, seul ou en groupe.- illustrer corporellement une action, une idée, un récit, seul ou en groupe.

OPPOSITION-COOPÉRATION

Agir avec/contre autrui. <ul style="list-style-type: none">- Jeux sans ballons : jeux de poursuite- Jeux de lutte- Jeux collectifs.	<ul style="list-style-type: none">- jouer les rôles de poursuivant et de poursuivi .- maîtriser la position de départ.- changer rapidement d'appui.- maîtriser différentes manières de tirer-pousser.- maîtriser différentes manières de s'équilibrer, faire tomber, tomber.- s'intégrer dans une organisation collective avec un but défini.- adapter son comportement à celui d'un adversaire.- reconnaître ses partenaires et s'orienter sur le terrain.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant propos	3
Présentation des programmes	4
Les grandes orientations de l'école primaire camerounaise	5
Horaires hebdomadaires d'une classe du niveau II : CE1 - CE2	6
Regroupement des élèves et régime des classes	7
 Français :	
Expression Orale.....	8
Lecture	10
Production d'écrits	14
Vocabulaire – Grammaire – Conjugaison – Orthographe	17
Vocabulaire	18
Grammaire	20
Conjugaison	25
Orthographe	30
English syllabus	33
Mathématiques	35
Sciences et Éducation à l'environnement	44
Éducation morale et civique	52
Histoire	56
Géographie	60
Hygiène et Éducation à la santé	64
Activités pratiques.....	67
Musique, Chant et Culture nationale	70
Éducation physique et sportive	73

